



Développement économique Canada pour les régions du Québec

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/40-1999

ISBN 0-660-61052-3



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Développement économique Canada pour les régions du Québec

*Rapport sur le rendement
pour la période se terminant
le 31 mars 1999*

John Manley

**Ministre chargé de
l'Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec**

Table des matières

| | |
|---|----|
| Partie I - Messages | 5 |
| Résumé | 9 |
| Partie II - Aperçu de l'agence | 11 |
| A. Mandat, responsabilités et rôle | 11 |
| B. Cadre de fonctionnement | 11 |
| C. Organisation de l'agence | 13 |
| Partie III - Rendement de l'agence | 15 |
| A. Renseignements financiers pour 1998-1999 | 15 |
| B. Attentes en matière de rendement | 16 |
| C. Réalisations en matière de rendement | 18 |
| D. Résultats du suivi, réalisé en mars 1999, de l'enquête de décembre 1996 auprès des entreprises clientes de l'agence | 44 |
| E. Leçons apprises des évaluations et des vérifications récentes réalisées par Développement économique Canada | 45 |
| Partie IV - Groupement des rapports | 47 |
| A. État de préparation à l'an 2000 | 47 |
| B. Développement durable | 48 |
| Partie V - Rendement financier | 51 |
| Tableau financier 1 - Sommaire des crédits approuvés | 52 |
| Tableau financier 2 - Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles | 53 |
| Tableau financier 3 - Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles | 54 |
| Tableau financier 4 - Recettes non disponibles | 55 |
| Tableau financier 5 - Paiements législatifs | 55 |
| Tableau financier 6 - Paiements de transfert | 56 |
| Tableau financier 7 - Passif éventuel | 59 |

| | |
|---|----|
| Partie VI - Autres renseignements | 61 |
| A. Personne-ressource pour obtenir des renseignements supplémentaires | 61 |
| B. Lois appliquées | 61 |
| C. Références | 62 |
| Partie VII - Annexes | 67 |
| Annexe I - Explications des écarts financiers | 68 |
| Annexe II - Liste des partenaires de l'agence qui ont participé à la mesure continue en 1998-1999 | 71 |
| Annexe III - Liste des Initiatives régionales stratégiques | 73 |
| Annexe IV - La politique qualité de l'agence | 74 |
| Annexe V - Tableau de concordance entre le tableau B-1 des principaux engagements du Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 et le tableau des principaux engagements du Rapport sur les plans et priorités de l'année 1998-1999 | 75 |

Partie I

Messages

Message du Ministre pour le Portefeuille

À l'aube du nouveau millénaire, le Canada, fort et dynamique, est bien placé pour assumer un rôle d'avant-garde dans l'économie mondiale du savoir et pour en faire profiter tous les membres de sa population. La nouvelle économie mondiale diffère fondamentalement de celle que nous avons connue pendant la majeure partie du siècle qui s'achève : ses principales pierres d'angle sont le savoir, l'information, l'innovation et la technologie, et elle évolue à un rythme sans précédent. Aujourd'hui, il est important que les entreprises et les particuliers soient branchés à l'inforoute, mais demain, ce sera une nécessité absolue. Les communications électroniques abattent les obstacles que sont la distance et le temps, et les effets de ce phénomène se font sentir partout au Canada, depuis les plus grandes métropoles jusqu'aux régions éloignées où l'autoroute de l'information est la seule autoroute!

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur du Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

**N'est pas tenu de soumettre un rapport sur le rendement.*

Pour conserver au Canada sa place à l'avant-garde de cette économie mondiale, le gouvernement investit beaucoup dans le savoir, l'innovation et la connectivité, de manière à créer des emplois bien payés et à améliorer le niveau de vie de la population canadienne. En ma qualité de ministre de l'Industrie, je dirige un portefeuille qui rassemble la majorité des ministères et organismes fédéraux auxquels il incombe de promouvoir l'innovation par le biais des sciences et de la technologie et de faire avancer le savoir. Le Portefeuille de l'Industrie dispose de plus de 40 p. 100 de tous les fonds fédéraux consacrés aux S-T, il mène une vaste gamme de programmes pour aider les entreprises (en particulier, les petites et moyennes entreprises) dans toutes les régions du pays, il a mis sur pied un cadre de fonctionnement du commerce électronique qui sert de modèle au monde entier et il assure avec souplesse un soutien aux exportateurs : c'est pourquoi il représente un outil puissant dont le gouvernement se sert pour aider le Canada à opérer la transition à l'économie et à la société du savoir du XXI^e siècle.

La tendance à la mondialisation comporte d'autres défis pour le Canada, dont l'économie est une des plus ouvertes du monde. Le Portefeuille de l'Industrie collabore avec les secteurs public et privé et avec les milieux universitaires pour aider les entreprises canadiennes à faire face et à s'adapter à ces défis, de manière qu'elles puissent devenir et demeurer compétitives sur le marché mondial. Par son programme d'action, le gouvernement cherche fondamentalement à saisir les occasions qu'offre l'économie mondiale afin de créer des emplois et d'engendrer la prospérité pour les Canadiennes et les Canadiens; or, le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle déterminant lorsqu'il s'agit de mettre ce programme à exécution.

Je suis heureux de présenter ce rapport du rendement de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Le rapport montre comment l'agence a contribué à réaliser le programme du gouvernement, en décrivant les engagements qu'elle a pris et en faisant valoir la mesure dans laquelle elle a réussi à remplir ces derniers au cours de l'exercice 1998-1999.

Ainsi, au cours de 1998-1999, Développement économique Canada a continué d'appuyer le développement et l'expansion des petites et moyennes entreprises (PME) grâce à ses différents services et programmes. Dans le but d'offrir encore plus de services aux PME, l'agence a conclu, au cours des dernières années, divers partenariats avec des groupes intermédiaires. Ainsi, une enquête réalisée auprès de la clientèle de l'agence et de ses partenaires démontrent que près de 2 000 clients ont bénéficié d'information-conseil et d'aide financière au cours de 1998-1999. Entre autres, l'aide offerte aux entreprises a permis le développement technologique et le soutien à l'exportation. L'appui de l'agence et de ses partenaires a également permis l'expansion et le démarrage de nombreuses entreprises. Enfin, l'aide de l'agence et de ses partenaires s'est traduite par la création et le maintien de nombreux emplois en 1998-1999. Une étude à long terme révèle que la création d'emplois est de nature durable. Cela signifie que l'aide accordée par l'agence a des effets persistants, même quelques années après qu'elle ait pris fin. Finalement, la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus demeure très élevée. En fait, plus de 90 % des clients de l'agence et ceux de ses partenaires se disent satisfaits des services reçus.

Je suis fier de ce que le Portefeuille de l'Industrie fait pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs primordiaux, à savoir édifier un Canada toujours plus fort, créer des débouchés pour tous les Canadiens et investir dans le savoir et dans l'innovation.

L'honorable John Manley

Message du secrétaire d'État

Les résultats obtenus au cours de 1998-1999 sont marqués tant par le souci d'agir en continuité auprès des entreprises que par le désir d'innover dans nos actions, ce qui témoigne de la justesse de notre vision et de la pertinence des stratégies mises en œuvre pour promouvoir la croissance économique des régions du Québec.

L'agence a créé, en 1997-1998, un nouvel outil destiné à appuyer des initiatives majeures susceptibles d'avoir un effet structurant sur l'économie des diverses régions du Québec. Fruits de la concertation du milieu, les *Initiatives régionales stratégiques* (IRS) viennent épauler les interventions qui favorisent l'éclosion, sur les scènes régionales, d'un environnement économique propice à l'investissement, à la réalisation de projets structurants et à la création d'emplois de qualité.

Par ailleurs, dans un esprit de continuité, l'agence a maintenu son engagement à l'égard du rôle déterminant exercé par les petites et moyennes entreprises (PME) comme moteur du développement économique et grandes responsables de la création d'emplois. Misant sur leur dynamisme, elle s'est employée à soutenir leur croissance pour se positionner dans un monde caractérisé par la globalisation des marchés, les percées technologiques et une forte concurrence.

Toujours dans une perspective de soutien aux PME, l'agence a poursuivi ses efforts pour rapprocher les programmes et les services du gouvernement du Canada des entreprises québécoises. Ses nombreux partenariats avec divers ministères et organismes, particulièrement au sein du portefeuille de l'Industrie, continuent de faire profiter un plus grand nombre d'entre elles de l'expertise du gouvernement du Canada dans de nombreux domaines. De plus, nous avons eu l'occasion de mettre à contribution cette expertise au sein d'*Équipe Canada*.

La conclusion d'alliances stratégiques avec des partenaires du milieu du développement économique a continué — et continue — de retenir en priorité l'attention de l'agence. Fidèle à l'approche qu'elle a adoptée depuis quelques années, elle a établi plusieurs partenariats avec l'objectif d'accroître la diversité de l'aide offerte aux entreprises et d'élargir les modes de prestation de services. Cela a permis d'instaurer de nouvelles manières efficaces d'assurer l'accès des entrepreneurs aux programmes gouvernementaux, tout en étant sensible aux besoins exprimés par le milieu et dans le respect de ses valeurs.

C'est dans ce contexte que l'agence travaille en étroite collaboration avec 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Elle leur a notamment fourni un soutien financier dans le but de stimuler les initiatives de développement économique local dans toutes les régions du Québec. Cette collaboration de l'agence et des SADC s'est avérée particulièrement intéressante en ce qui a trait à la création d'emplois et à l'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes. Plusieurs d'entre eux, en effet, ont pu bénéficier d'une aide financière visant l'acquisition, la mise sur pied, l'expansion ou la modernisation d'une entreprise. Dans le même ordre d'idée, l'agence appuie la croissance des petites entreprises en milieu urbain en soutenant financièrement 13 Corporations de développement économique communautaire (CDEC) dans plusieurs régions du Québec.

En conclusion, j'aimerais mettre en relief un des résultats de 1998-1999 dont l'agence peut être particulièrement fière, soit le taux de satisfaction de sa clientèle. En effet, 90 % de ses clients se sont dits satisfaits des services d'information-conseil et d'aide financière offerts par Développement économique Canada. À mes yeux, ce résultat illustre de façon particulièrement éloquente tant l'efficacité des actions de l'agence que l'expertise de son personnel.

Dans l'ensemble, le *Rapport sur le rendement 1998-1999* permet de conclure que les interventions de l'agence ont eu des répercussions économiques sensibles sur la création et le maintien d'emplois au Québec, sur l'augmentation des exportations, l'accroissement des investissements et l'implantation de nouvelles technologies de production. De nouvelles perspectives de croissance s'ouvrent avec l'émergence des secteurs technologiques à haut savoir et l'intensification du commerce électronique

Je compte, pour ma part, poursuivre avec vigueur la mission qui m'a été confiée à titre de secrétaire d'État responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Je demeure convaincu que notre action apporte un appui constant à nos concitoyennes et concitoyens dans leur désir de contribuer sans réserve à la prospérité de notre pays.

L'honorable Martin Cauchon
Secrétaire d'État

Résumé

Fidèle à l'engagement qu'elle a pris, en 1997-1998, pour les années 1998-1999 à 2000-2001, l'agence continue d'appuyer le développement et l'expansion des petites et moyennes entreprises (PME) grâce à ses différents services et programmes. En outre, afin de soutenir plus adéquatement la croissance économique des régions du Québec, elle a élaboré, dans la foulée de l'année précédente, une série d'initiatives régionales stratégiques (IRS) pour soutenir des projets majeurs susceptibles d'avoir un effet structurant sur l'économie régionale. En fait, les IRS visent à favoriser l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au renforcement de la compétitivité, ainsi qu'au progrès et à l'essor des régions québécoises dans le contexte de la mondialisation de l'économie.

Afin d'accomplir sa mission, l'agence a conclu, au cours des dernières années, des partenariats avec des groupes intermédiaires dans le but de mieux servir les PME et les régions du Québec. Encore en 1998-1999, elle rapporte des résultats obtenus par certains de ses partenaires. On doit, entre autres, souligner ici le rapport privilégié qu'elle a établi avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).

Il convient, d'autre part, de mentionner qu'une enquête réalisée auprès de la clientèle de l'agence et de ses partenaires démontre que près de 2 000 clients ont bénéficié d'information-conseil et d'aide financière en 1998-1999. Plus de 300 d'entre eux ont ainsi pu profiter de renseignements et de conseils ; des centaines d'entreprises ont reçu une aide financière de l'agence pour leur développement technologique ; près de 1 000 autres ont obtenu un soutien financier pour l'exportation ou le développement de marchés. En fait, l'aide financière a été déterminante pour près de 80 nouveaux exportateurs et pour plus d'une centaine d'autres qui ont identifié des marchés potentiels à l'extérieur du Canada. L'appui de l'agence a également permis l'expansion et le démarrage de plus d'une cinquantaine d'entreprises. Il faut ajouter qu'une centaine d'autres ont démarré leurs activités grâce à l'intervention des incubateurs technologiques et des centres d'entrepreneuriat universitaires soutenus par l'agence. Les SADC, quant à elles, ont offert des services à plus de 850 entreprises.

Les interventions de l'agence et de ses partenaires se sont également traduites par la création d'environ 8 000 emplois et le maintien de plus de 50 000 autres. Une étude à long terme révèle que se sont des emplois durables qui ont été créés. Cela signifie que l'aide accordée par l'agence a des effets persistants, même quelques années après qu'elle a pris fin. Finalement, la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus demeure très élevée. En fait, plus de 90 % de ses clients directs et ceux de ses partenaires se disent satisfaits.

Partie II

Aperçu de l'agence

La mission de Développement économique Canada s'énonce comme suit :

« Par son engagement à offrir un service adapté à ses clients, Développement économique Canada appuie le développement du potentiel économique des régions du Québec et la création d'emplois durables en favorisant un climat d'affaires qui permette à la petite et moyenne entreprise (PME) de prospérer et de se développer. »

A. MANDAT, RESPONSABILITÉS ET RÔLE

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a pour *mandat* de promouvoir le développement économique des régions du Québec.

La Partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, définit les *responsabilités* du ministre chargé de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Le *rôle* de l'agence au sein du gouvernement du Canada est de **conduire des activités fédérales pour le développement économique des régions du Québec**, de favoriser la **concertation d'interventions fédérales**, de faire de la **représentation au sein de l'appareil gouvernemental canadien**, de **promouvoir et de diffuser des programmes et services fédéraux**, et d'**accomplir des mandats spéciaux de développement économique et de création d'emplois au Québec**.

B. CADRE DE FONCTIONNEMENT

Développement économique Canada est membre du portefeuille de l'Industrie et, à ce titre, relève du ministre de l'Industrie. Ce dernier est appuyé dans ses responsabilités à l'égard des régions du Québec par un secrétaire d'État.

1. Objectifs

En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, le ministre chargé de Développement économique Canada pour les régions du Québec doit viser les objectifs suivants :

- promouvoir le développement économique des régions à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ;
- mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables ;
- concentrer les efforts sur les petites et les moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneurship.

2. Priorités stratégiques

Les priorités stratégiques de l'agence pour la période 1998-1999 à 2000-2001 sont les suivantes : le **développement technologique** afin de renforcer la position concurrentielle des petites et moyennes entreprises ; le **développement des marchés** ; le **développement de l'entrepreneurship et du climat des affaires** ; le **développement économique local** et la **capacité d'adaptation des régions**.

Sur le plan administratif, l'agence donne la priorité à l'optimisation de ses modes de fonctionnement, à la gestion de ses communications, à la liaison et à la représentation auprès des autres ministères fédéraux et agences centrales et à la gestion de ses ressources humaines.

3. Défis

La stratégie canadienne de développement économique des régions du Québec s'inscrit dans la foulée des grands défis publics, économiques et sociaux qui interpellent le gouvernement du Canada et plus spécifiquement le portefeuille de l'Industrie. La croissance économique et la création d'emplois dans toutes les régions du pays demeurent au cœur des priorités du gouvernement du Canada.

Les défis pour l'agence sont, d'une part, de **permettre à toutes les régions du Québec de réaliser leur potentiel** et, d'autre part, **d'aider plus adéquatement certains groupes cibles — les jeunes, les autochtones et les populations rurales** — à s'inscrire dans une dynamique entrepreneuriale.

Le Rapport sur les plans et priorités (RPP) de l'agence donne plus de détails sur le rôle de Développement économique Canada au sein de l'appareil fédéral ; on peut le consulter sur le site Internet ¹ de l'agence.

C. ORGANISATION DE L'AGENCE

1. Introduction

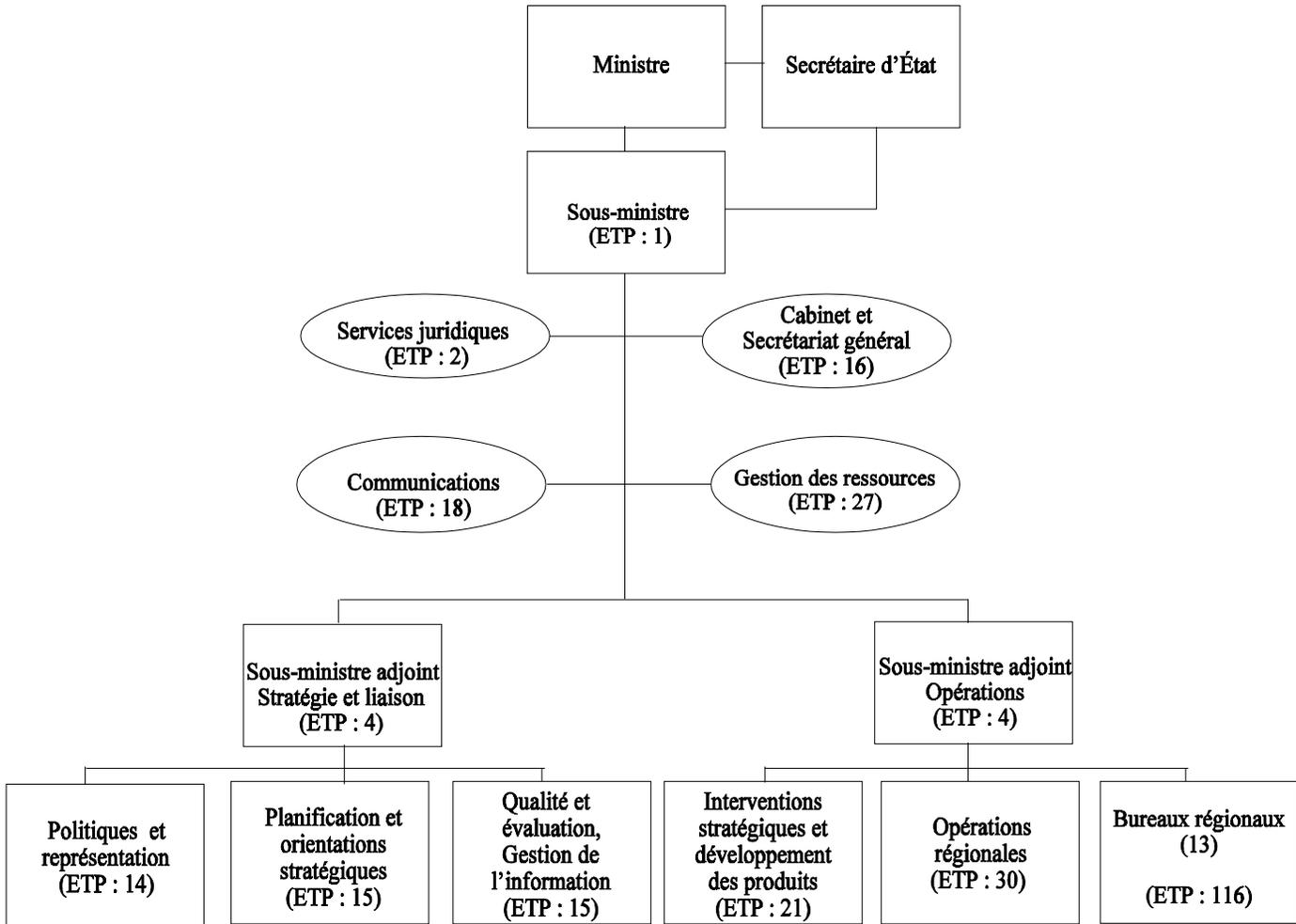
Développement économique Canada a son siège social à Montréal. L'agence dispose, en outre, d'un réseau de 13 bureaux d'affaires répartis dans les différentes régions du Québec, d'un bureau situé à Hull, qui assure la liaison avec les ministères fédéraux et les agences centrales, ainsi que d'un bureau virtuel où les clients peuvent faire une demande d'aide financière ou de renseignements par le truchement de son site Internet.

2. Organigramme de Développement économique Canada pour les régions du Québec

L'organigramme de l'agence est présenté à la page suivante.

¹ On peut joindre le site Internet de Développement économique Canada à l'adresse suivante : (www.dec-ced.gc.ca).

Organigramme de Développement économique Canada pour les régions du Québec



Partie III

Rendement de l'agence

A. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS POUR 1998-1999

Les dépenses réelles de 328,6 millions de dollars ont été inférieures de 90,8 millions de dollars, ou de 22 %, au total des 419,4 millions de dollars autorisés.

La différence entre les autorisations totales de 419,4 millions de dollars et les dépenses réelles de 328,6 millions de dollars est principalement attribuable aux besoins moins élevés que prévus pour le Programme de relance de l'activité économique (PRAE) ainsi que pour le programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec.

Des explications plus détaillées des écarts financiers se trouvent à l'annexe I.

Tableau A-1 : Renseignements financiers

Développement économique Canada pour les régions du Québec

| | |
|---|-----------------------|
| Dépenses prévues ¹ | 408 875 778 \$ |
| <i>Autorisations totales</i> ² | 419 411 636 \$ |
| Dépenses réelles en 1998-1999 ³ | 328 633 488 \$ |

1. *Prévisions des dépenses selon l'information connue lors de la rédaction du Rapport sur les plans et priorités de 1998-1999.*
2. *Incluant les dépenses supplémentaires que le Parlement canadien a approuvées pour permettre aux ministères de s'adapter aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.*
3. *Somme totalisant ce qui a réellement été dépensé en 1998-1999.*

B. ATTENTES EN MATIÈRE DE RENDEMENT

Cette section définit les principaux engagements de l'agence en matière de rendement, établis en 1997-1998 pour les années financières 1998-1999 à 2000-2001.

Tableau B-1 : Principaux engagements de l'agence en matière de rendement ⁽⁴⁾

| Développement économique Canada pour les régions du Québec | | |
|--|---|---|
| Pour fournir aux Canadiennes et aux Canadiens : | Qui se manifeste par : | Réalisations pour 1998-1999 signalées dans : |
| 1. Un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) de toutes les régions du Québec | <ul style="list-style-type: none"> • L'accès à l'information pour les entrepreneurs • La sensibilisation des entreprises à l'innovation et à l'exportation • L'innovation, la recherche et le développement • Le niveau des exportations • Le nombre de nouvelles entreprises • La création et le maintien d'emplois • La satisfaction de la clientèle | <p>Partie III, section C, 3.2.1, i. du RMR ⁽⁵⁾</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, ii. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, ii. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, iii. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, iv. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, v. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, vi. du RMR</p> |
| 2. Un appui à l'accroissement du potentiel économique des régions du Québec par la réalisation d'initiatives régionales stratégiques | <ul style="list-style-type: none"> • La capacité technologique des régions du Québec • Le nombre de touristes étrangers dans les différentes régions du Québec • Le nombre d'événements à caractère international | Partie III, section C, 3.2.2 du RMR |

| | | |
|---|--|-------------------------------------|
| 3. Un appui au développement économique des collectivités locales au Québec | <ul style="list-style-type: none"> • Le démarrage et l'expansion de petites entreprises locales • La création et le maintien d'emplois | Partie III, section C, 3.2.3 du RMR |
| 4. Des mesures spéciales pour les économies régionales perturbées au Québec | <ul style="list-style-type: none"> • Le démarrage de petites entreprises • La création et le maintien d'emplois | Partie III, section C, 3.2.4 du RMR |

(4) Cette version du tableau de nos principaux engagements en matière de rendement est une version plus à jour que celle présentée dans le Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1998. Se référer au tableau consolidé situé à l'annexe V.

(5) RMR : Rapport ministériel sur le rendement.

C. RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

1. Introduction

Révisée au premier trimestre de 1999, la Politique de la mesure de rendement permet à Développement économique Canada de : (1) disposer de renseignements pertinents et opportuns sur le rendement de ses politiques, programmes et opérations ; (2) d'utiliser ces renseignements pour améliorer sa gestion, son efficacité et son efficience ; et (3) de rendre compte aux agences centrales, au Parlement canadien et aux citoyens des résultats de ses activités. Elle a ainsi comme objectif d'arriver à **une mesure commune pour l'ensemble de ses activités et de celles réalisées par l'intermédiaire de ses partenaires.**

Enfin, la certification ISO 9002 de tous ses bureaux d'affaires permet maintenant à l'agence de mesurer le degré de satisfaction de la clientèle de ses programmes et d'améliorer la prestation de ses services à la lumière des résultats obtenus.

2. Aspect méthodologique

Les résultats sont présentés selon les indicateurs clés propres à chacun des programmes et des activités de l'agence. Ces données consistent en des renseignements factuels, aucune extrapolation n'y ayant été effectuée.

L'agence ne tente pas de tout évaluer, mais plutôt de rapporter des **résultats sur les programmes et activités les plus représentatifs**. Ainsi, les résultats présentés dans les pages suivantes ne sont pas exhaustifs. Par exemple, étant donné la récente mise en œuvre du programme IRS, seuls quelques résultats sont présentés dans le présent rapport.

L'agence rapporte aussi les résultats obtenus par certains de ses partenaires, dont ceux des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), du Groupement des chefs d'entreprise du Québec et des organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX). On trouvera à l'annexe II la liste détaillée de ces organismes.

En collaboration avec ses partenaires, l'agence met en place des cadres de mesure continue du rendement afin de mesurer plus adéquatement les résultats et de mieux comprendre l'impact de ses interventions. Elle espère ainsi améliorer l'efficacité de ses programmes et mieux rendre compte au Parlement.

3. Réalisations

3.1 Volume d'affaires (résultats immédiats ou extrants)

Les tableaux C-1 et C-2 qui suivent présentent l'évolution du nombre de dossiers d'aide financière et d'information-conseil traités directement par l'agence selon ses principaux programmes et ceux traités par certains de ses partenaires. On remarquera que la quantité de dossiers traités dans le cadre du programme IDÉE-PME a diminué en 1998-1999. L'introduction du programme Initiatives régionales stratégiques (IRS) explique cette situation. Les projets élaborés en vertu de ce programme sont généralement de grande envergure financière ; ils exigent une analyse socio-économique complexe et une consultation approfondie des intervenants régionaux. Leur mise en oeuvre implique le développement de partenariats solides avec les organismes du milieu.

Tableau C-1 : Volume d'affaires des services offerts par l'agence

| Programme / Année financière | Nombre de dossiers ⁽⁶⁾ | |
|---|-----------------------------------|--------------|
| | 1997-1998 | 1998-1999 |
| <i>Dossiers financiers :</i> | | |
| IDÉE-PME (incluant les dossiers du Fonds spécial Québec Côtier — FSQC) | 1 440 | 1 033 |
| Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) ⁽⁷⁾ | 100 | 102 |
| Initiatives régionales stratégiques (IRS) | 12 | 64 |
| Programme de développement des collectivités (PDC) (incluant la Stratégie jeunesse) | 62 | 170 |
| Programme de reconstruction économique temporaire (PRET) | 334 | 88 |
| Programme de relance de l'activité économique (PRAE) | 84 | 3 347 |
| Sous-total (dossiers financiers) | 2 032 | 4 804 |

| | | |
|---|--------------|--------------|
| <i>Dossiers information-conseil :</i> | | |
| IDÉE PME | 480 | 321 |
| Total (dossiers financiers et information-conseil) | 2 512 | 5 125 |

(6) Tout dossier financier ayant été analysé, qu'il ait été accepté ou refusé.

(7) Le PDME est offert par l'agence, mais c'est le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) qui est responsable des budgets et des dépenses de ce programme.

Certains partenaires assurent la prestation de programmes ou de services aux PME pour le compte de l'agence. Il s'agit, entre autres, d'information-conseil, d'aide financière et d'autres appuis aux entreprises. Le tableau qui suit présente quelques données sur le volume d'affaires de certains de ces partenaires.

Tableau C-2 : Volume d'affaires des services offerts par certains des partenaires de l'agence

| Partenaires / Année financière | Nombre de dossiers | |
|---|--------------------|--------------|
| | 1997-1998 | 1998-1999 |
| Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) — Résultats rapportés de 15 SADC sur un total de 54 | 645 | 888 |
| Groupement des chefs d'entreprise du Québec | 306 | 315 |
| Organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX) — Résultats rapportés par 5 ORPEX sur un total de 17 | 119 | 188 |
| Total | 1 070 | 1 391 |

3.2 Résultats

Cette section regroupe les résultats des principaux programmes et services de l'agence, selon les priorités d'intervention identifiées dans la colonne 1 du tableau B-1 de la page 16, *Principaux engagements en matière de rendement de l'agence pour la période de 1998-1999 à 2000-2001*.

Les résultats présentés à la section 3.2.1 sont principalement ceux du programme IDÉE-PME, à moins d'indication contraire. Une brève description de ce programme ainsi que les résultats atteints sont présentés ci-dessous.

PROGRAMME IDÉE-PME - Ce programme est destiné aux PME et aux organismes qui les soutiennent. Il offre des services d'information-conseil et de l'aide financière pour des activités dans les axes d'intervention suivants : l'innovation, la recherche et le développement, le design ; le développement des marchés ; l'exportation ; l'entrepreneuriat et le développement du climat des affaires.

| Programme IDÉE-PME | (en millions de \$) |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Dépenses prévues | 50,0 |
| <i>Autorisations totales</i> | <i>71,2</i> |
| Dépenses réelles en 1998-1999 | 71,2 |

Les explications des écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles se trouvent à l'annexe I.

3.2.1 Un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) de toutes les régions du Québec

i. L'accès à l'information pour les entrepreneurs

Pour favoriser l'essor des PME, l'agence offre un service d'information. Cette prestation d'information se fait par le biais de ses propres programmes ainsi que par ceux de ses partenaires. Chaque année, l'agence répond elle-même à une multitude de demandes d'information ou selon les besoins, réfère ses clients à d'autres ministères ou organismes spécialisés.

| Engagements de 1998-1999 selon le RPP : | Atteinte des objectifs : |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Tenue de cinq Conférences/Foires-info• Mise sur pied d'une soixantaine de Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) | <i>Objectifs dépassés</i> <i>Progrès significatifs</i> |

PROGRAMME IDÉE-PME - Au cours de 1998-1999, l'agence a recensé **321 services d'information-conseil aux entreprises**. Il s'agit de dossiers pour lesquels un service officiel a été rendu, par exemple la remise d'une étude de marché ou d'une liste d'acheteurs potentiels. D'autres résultats de ce programme sont présentés dans les pages suivantes.

CONFÉRENCES/FOIRES-INFO - L'agence organise depuis deux ans des rencontres qui réunissent des exposants de différents ministères et organismes fédéraux afin de fournir aux entrepreneurs et à ceux qui veulent le devenir des renseignements sur les programmes et services du gouvernement du Canada. L'information peut porter sur le démarrage, la croissance ou le financement des entreprises, sur le bogue de l'an 2000 et sur plusieurs autres sujets d'intérêt pour les entrepreneurs.

Les 8 Conférences/Foires-info tenues dans autant de villes en 1998-1999 ont permis à **un peu plus de 5 000 entrepreneurs** de mieux connaître les programmes et services du gouvernement du Canada. Une évaluation réalisée en 1998-1999 démontre que **94 % des visiteurs se sont dits satisfaits** des Conférences/Foires-info, alors que **80 % des exposants estimaient qu'elles constituent un moyen efficace pour rejoindre les entrepreneurs**.

L'agence a donc atteint et même dépassé son engagement puisqu'elle a organisé 8 Conférences/Foires-info alors qu'elle s'était engagée à en organiser 5.

CENTRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA (CSEC) - Développement économique Canada appuie financièrement les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), qui offrent un service complet d'information sur le monde des affaires. Depuis 1994, le centre **Info entrepreneurs de Montréal** a répondu à quelque 700 000 demandes, dont environ **140 000 en 1998-1999**. Quant à **Ressources entreprises de Québec**, il a répondu à plus de **24 000 demandes** entre décembre 1997 et mars 1999.

Conformément au plan de régionalisation des CSEC annoncé en 1997-1998, l'agence a appuyé financièrement **30 chambres de commerces du Québec ayant commencé à offrir des services d'information** aux entreprises en 1998-1999. Encore en période de démarrage, cette activité a permis de répondre aux demandes d'information de plus de **350 entreprises**.

L'agence est donc rendue à mi-chemin de son objectif de mettre sur pied une soixantaine de points de services des CSEC.

PROGRAMME NEXPRO - Ce programme, financé par l'agence, est offert par la Banque de développement du Canada (BDC). Il met à la disposition des entreprises des renseignements pour les aider à tirer profit de la mondialisation des marchés par une meilleure compréhension de l'exportation. Au cours de 1998-1999, quelque **368 entreprises ont bénéficié des conseils et des informations pertinentes pour conquérir les marchés étrangers**.

ii. La commercialisation de l'innovation et le développement technologique

Afin de contribuer au renforcement de la position concurrentielle des PME, l'agence appuie financièrement diverses initiatives menant à la commercialisation de l'innovation et au développement technologique. Nous présentons ci-après quelques résultats de cet appui.

| Engagements de 1998-1999 selon le RPP : | Atteinte des objectifs : |
|---|---------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Commercialisation de l'innovation : environ 250 projets en voie d'achèvement d'ici à 2000-2001 | <i>Objectifs dépassés</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• Partenariat avec 5 institutions financières : appui à plus de 100 entreprises de la nouvelle économie | <i>Objectifs dépassés</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• Services d'ingénieurs qualifiés accessibles à une centaine d'entreprises manufacturières chaque année | <i>Progrès significatifs</i> |

PROGRAMME IDÉE-PME - Grâce à l'aide reçue de l'agence par l'intermédiaire de son programme IDÉE-PME, **120 entreprises ont réalisé, en 1998-1999, des activités d'innovation et de développement technologique** qui se sont traduites par :

- l'implantation de nouvelles technologies de production dans 49 PME ;
- le développement de nouveaux produits dans 86 PME ; et
- l'augmentation des dépenses en recherche et développement dans 82 PME.

En plus des résultats obtenus directement par l'agence, cette dernière a également financé certains partenaires afin de leur permettre d'offrir aux PME des **services en matière d'innovation**. Ainsi, en 1998-1999, quelque **300 entreprises ont bénéficié de tels services**. Une liste de ces partenaires se trouve à l'annexe II.

Selon ses engagements, l'agence prévoyait compléter environ 250 projets de commercialisation de l'innovation de 1997-1998 à 2000-2001. L'agence, avec l'aide de ses partenaires, a **largement dépassé, un an avant son échéance, l'engagement qu'elle s'était fixé en cette matière**.

ENTENTES AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES - Afin d'accroître l'accès au financement des PME axées sur la connaissance et sur l'innovation, l'agence a conclu une entente avec cinq institutions financières (Banque de développement du Canada, Banque Royale, Banque de Montréal, Banque Nationale et Mouvement Desjardins). Elle vise ainsi à offrir aux PME des prêts pour la réalisation de projets de recherche, de développement et de commercialisation.

Au 31 mars 1999, **les institutions financières avaient autorisé des prêts totalisant 31,1 millions de dollars pour la réalisation de 105 projets** dans les domaines de l'innovation,

de la recherche et du développement technologique. **Ces sommes ont généré des investissements de l'ordre de 85 millions de dollars**, soit presque 3 fois le montant des prêts autorisés. L'agence a versé un peu moins de 5 millions de dollars aux institutions financières afin de couvrir les pertes réelles et potentielles.

Selon les engagements prévus, l'agence comptait appuyer quelque 100 entreprises de la nouvelle économie. Cet objectif est donc dépassé, puisque 105 projets ont été réalisés depuis l'entrée en vigueur des ententes.

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC - Le projet Opération PME, que l'agence a mis de l'avant avec le concours de l'Ordre des ingénieurs du Québec, visait à accroître les compétences technologiques des PME par l'embauche d'ingénieurs qualifiés. **Les activités de représentation auprès de 545 PME manufacturières en 1998-1999 ont permis l'embauche de 85 ingénieurs qualifiés.** L'agence a ainsi presque atteint son objectif en ce domaine, puisqu'elle visait le placement d'une centaine d'ingénieurs annuellement.

iii. Le développement des marchés

L'aide de l'agence vise également à inciter les entreprises à exporter davantage en réduisant leurs risques par un partage des coûts liés à certaines activités de pénétration des marchés.

| Engagements pour 1998-1999 selon le RPP : | Atteinte des objectifs : |
|--|---------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• 560 projets de développement de marchés par année | <i>Objectifs dépassés</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• 200 entreprises sensibilisées à l'exportation chaque année | <i>Objectifs dépassés</i> |

MARCHÉS D'EXPORTATION

Au cours de 1998-1999, l'agence et ses partenaires ont appuyé **près de 700 projets de développement de marchés d'exportation**. De ce nombre, l'agence a soutenu directement **241 projets de développement de marchés d'exportation** grâce au programme IDÉE-PME et au Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

En effet, le PDME a pour objectif d'accroître les exportations de produits et de services canadiens en couvrant une partie du coût des activités qui y sont reliées. Le PDME est offert par l'agence, mais c'est le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) qui est responsable des budgets et des dépenses de ce programme.

En plus de l'aide offerte directement par l'agence, certains partenaires spécialisés dans le domaine des exportations qui ont obtenu de l'aide financière de l'agence dans le cadre du programme IDÉE-PME ont également appuyé **455 autres projets de développement de marchés d'exportation**. Une liste de ces partenaires se trouve à l'annexe II.

Par rapport à son engagement initial qui était d'appuyer 560 projets de développement de marchés par année, l'agence a dépassé son objectif en 1998-1999.

WORLD TRADE CENTER : L'agence appuie financièrement le *World Trade Center* (WTC) de Montréal grâce au programme IDÉE-PME. Le WTC de Montréal est un organisme à but non lucratif, fondé en 1984. Il constitue le service international de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et agit en partenariat avec l'Office de l'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal et avec le Service du développement économique de la Ville de Montréal. À titre de carrefour régional, le WTC de Montréal est au service des individus, des entreprises, des associations, des organismes et des institutions qui s'intéressent au commerce international. Ses objectifs sont, d'une part, d'appuyer et de conseiller les entreprises dans leurs démarches sur les marchés internationaux et de susciter, de favoriser et de promouvoir des

occasions d'affaires. D'autre part, il accueille les délégations commerciales étrangères, évalue leurs besoins et les dirige vers des entreprises ou des organismes gouvernementaux.

Au cours de 1998-1999, quelque **2 149 entreprises ont participé à différentes activités** de sensibilisation et de préparation à l'exportation organisées par le *World Trade Center* de Montréal. Les activités ont touché la recherche de missions commerciales aux États-Unis ; des missions douanières ; des missions auprès des institutions financières internationales ; des contacts export ; différents séminaires sur des sujets variés reliés à l'exportation, etc.

Par rapport à son engagement initial qui était **de sensibiliser 200 entreprises aux marchés d'exportation à chaque année**, l'agence a dépassé son objectif en 1998-1999 avec le concours du *WTC* de Montréal.

MARCHÉS PUBLICS

Certains partenaires de l'agence ont pour mandat spécifique d'aider les PME du Québec à participer aux appels d'offres publics du gouvernement du Canada pour l'acquisition de biens et de services. Ainsi, en 1998-1999, ces groupes **ont offert à 139 entreprises québécoises un service de veille et de référence sur les marchés publics**. L'agence finance ces partenaires grâce au programme IDÉE-PME. Une liste de ces partenaires se trouve à l'annexe II.

iv. Le démarrage d'entreprises

L'agence finance des activités de sensibilisation, d'appui au démarrage et contribue également aux frais de fonctionnement des centres d'entrepreneurship.

| Engagements en 1998-1999 selon le RPP : | Atteinte des objectifs : |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Fonds d'investissement pour les jeunes entrepreneurs : création d'environ 1 450 emplois sur 2 ans | <i>Progrès réalisés</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• Incubateurs technologiques : démarrage de 30 à 50 entreprises sur 3 ans | <i>Objectifs dépassés</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• Gatiq / Technorégion Québec/Chaudière-Appalaches : démarrage, d'ici l'an 2000, d'une trentaine d'entreprises à caractère technologique | <i>Progrès réalisés</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• Deux nouveaux centres d'entrepreneurship universitaires et collégiaux | <i>Des résultats plus complets seront mesurés au cours de 1999-2000 et apparaîtront dans le prochain Rapport sur le rendement</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• Dix nouveaux clubs d'entrepreneurs étudiants | |
| <ul style="list-style-type: none">• Partenariat avec une institution financière pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs à du financement | <i>Objectif sera réalisé au cours de 1999-2000 et sera rapporté dans le prochain Rapport sur le rendement</i> |

PROGRAMME IDÉE-PME - Grâce à l'aide directe offerte par l'agence, **85 PME ont établi de nouveaux partenariats d'affaires en 1998-1999, 32 ont pris de l'expansion et 19 ont démarré leurs activités.**

De plus, **262 autres entreprises ont eu accès à divers services par le biais des partenaires de l'agence dans l'axe entrepreneurship.** Une liste de ces partenaires se trouve à l'annexe II.

Des **prêts ont aussi été offerts à 25 entreprises par le biais des fonds locaux d'investissement** visant à favoriser le démarrage d'entreprises. Une liste de ces partenaires ayant à leur disposition de tels fonds se trouve à l'annexe II.

INCUBATEURS TECHNOLOGIQUES - L'agence, associée au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (MICQ), finance des incubateurs technologiques dont le mandat est de favoriser le démarrage d'entreprises de haute technologie dans les secteurs de l'information, de la biotechnologie et des matériaux industriels. Les PME ainsi créées doivent avoir un caractère permanent, être bien outillées quant à leur capacité de gestion et créer des emplois durables. Plus

de **185 entreprises ont été incubées** grâce à ces initiatives. Une évaluation effectuée en 1998-1999 a fait ressortir que leur **taux de survie est de 86 % après leur sortie de l'incubateur**.

CENTRES D'ENTREPRENEURSHIP UNIVERSITAIRES - L'agence accorde aussi son appui financier aux Centres d'entrepreneurship universitaires (CEU) du Québec. La vocation des CEU est la préincubation d'entreprises ainsi que la sensibilisation des communautés universitaires à l'entrepreneurship. Leurs principales forces sont leur rayonnement dans les milieux technologiques, leur capacité à former des réseaux de même que leur bonne visibilité et leur réputation. L'évaluation de 1998-1999 a montré que les trois centres d'entrepreneurship universitaires ont **incubé 86 projets**.

L'agence a donc dépassé son engagement pris dans le RPP de 1998-1999 en matière de démarrage d'entreprises dans les incubateurs technologiques et les centres d'entrepreneurship universitaires.

GATIQ TECHNORÉGION QUÉBEC/CHAUDIÈRE-APPALACHES - La raison d'être de cette entente est de bâtir une technorégion en promouvant et en stimulant la vocation technologique des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Le GATIQ rend peu de services directs aux PME. Il désigne plutôt des projets structurants dont les retombées bénéficieront à moyen terme aux PME. Les principales réalisations en 1998-1999 de cette entente sont :

- une étude d'envergure sur les entreprises innovantes de la région de Québec/Chaudière-Appalaches — échantillons de 600 entreprises ;
- la mise en place de comités d'action afin de positionner le GATIQ comme interlocuteur régional en matière de technologie ; et
- la mise en place d'un comité sur le transfert technologique.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS - VOLET STRATÉGIE JEUNESSE - Par le biais de sa Stratégie jeunesse, l'agence favorise l'acquisition, la mise sur pied, l'expansion ou la modernisation d'entreprise par un ou des jeunes. Cette aide au développement de l'entrepreneurship chez les jeunes est offerte par l'intermédiaire de partenaires régionaux de l'agence, soit les 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Québec. Depuis novembre 1997, la Stratégie jeunesse a permis le **démarrage de 671 entreprises**.

Une enquête réalisée auprès des jeunes bénéficiaires de la Stratégie jeunesse a fait ressortir que **89 % d'entre eux affirment être entièrement satisfaits des services** offerts par les SADC.

v. *La création et le maintien d'emplois*

L'agence vise, par le truchement de ses programmes, à créer et à maintenir des emplois dans chacune des régions du Québec.

Au cours de 1998-1999, les différents projets et initiatives appuyés financièrement par l'agence ou ses partenaires ont permis la création de 7 921 emplois et le maintien de 52 926 autres. Le tableau ci-dessous donne le détail des emplois créés et maintenus.

| Programmes ou activités | Emplois créés | Emplois maintenus |
|---|----------------------|--------------------------|
| IDÉE-PME (incluant FSQC, institutions financières, incubateurs technologiques et centres d'entrepreneurship universitaires) | 3 507 | 1 003 |
| Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) | 144 | 278 |
| Programme de reconstruction économique temporaire (PRET) | 2 694 | -- |
| Programme de relance de l'activité économique (PRAE) | -- | 50 100 |
| Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) | 1 025 | 772 |
| Groupement des chefs d'entreprise du Québec | 401 | 694 |
| Organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX) | 150 | 79 |
| Total | 7 921 | 52 926 |

Comme mentionné en page 18, ces résultats ne sont pas exhaustifs et proviennent d'enquêtes menées en 1998-1999 et portant sur un nombre limité d'activités (évaluation, enquête, rapport d'appréciation du rendement et autres examens). Enfin, le programme Travaux d'infrastructures a permis la création et le maintien d'environ 38 000 emplois depuis son entrée en vigueur en 1994.

vi. La satisfaction de la clientèle

LA CLIENTÈLE DIRECTE DE L'AGENCE - Dans le souci d'assurer un service de qualité, l'agence mesure le taux de satisfaction de sa clientèle. Le tableau suivant rapporte les principaux résultats de l'enquête menée auprès de 771 entreprises clientes à l'égard des services reçus de l'agence (information-conseil et aide financière) au cours de 1998-1999.

Tableau D-3 : Entreprises clientes se disant *entièrement satisfaites* des services reçus de l'agence ⁽¹¹⁾

| Indicateurs clés | Taux de satisfaction (%) | | |
|--|--------------------------|-----------|-----------|
| | 1996-1997 | 1997-1998 | 1998-1999 |
| Accessibilité aux services | 93,1 | 95,1 | 96,4 |
| Capacité de répondre aux besoins des clients | 90,9 | 92,8 | 95,7 |
| Délais de réponse | 89,9 | 91,8 | 91,5 |
| Courtoisie du personnel | 97,3 | 99,7 | 98,9 |
| Professionalisme du conseiller | 96,6 | 94,0 | 97,0 |
| Qualité du service en général | 96,0 | 97,2 | 97,8 |

(11) Programme IDÉE-PME (incluant information-conseil, Technorégion et FSQC) et PDME

L'enquête démontre que **la satisfaction de la clientèle demeure élevée et qu'elle s'est accrue en 1998-1999 pour chacun des aspects du service offert aux entreprises par l'agence.**

LA CLIENTÈLE DES PARTENAIRES DE L'AGENCE - L'agence évalue aussi la qualité des services offerts par ses partenaires. Le tableau suivant rapporte les principaux résultats obtenus en matière de satisfaction auprès de 298 entreprises clientes de ses partenaires ayant participé à la mesure continue en 1998-1999. Lors de cette enquête, les entreprises clientes des partenaires de l'agence se sont vu poser les mêmes questions que les entreprises clientes de l'agence.

Tableau D-4 : Entreprises clientes se disant *entièrement satisfaites* des services reçus des partenaires de l'agence ⁽¹²⁾

| Indicateurs clés | Taux de satisfaction (%) | |
|--|--------------------------|-----------|
| | 1997-1998 | 1998-1999 |
| Accessibilité aux services | 94,3 | 95,6 |
| Capacité de répondre aux besoins des clients | 92,6 | 92,2 |
| Délais de réponse | 94,0 | 93,7 |
| Courtoisie du personnel | 95,9 | 98,1 |
| Professionalisme du conseiller | 94,3 | 97,6 |
| Qualité du service en général | 94,3 | 97,1 |

(12) Incluant le Groupement des chefs d'entreprise du Québec et les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX)

Les entreprises expriment un haut niveau de satisfaction pour les services offerts par les partenaires de l'agence. Cette forme de prestation de service répond aux attentes des entreprises.

Résultats - suite

3.2.2 Un appui à l'accroissement du potentiel économique des régions du Québec par la réalisation d'initiatives régionales stratégiques

| Engagements en 1998-1999 selon le RPP : | Atteinte des objectifs : |
|--|---|
| Initiatives régionales stratégiques <ul style="list-style-type: none">• Autres régions du Québec• Entreprises rurales | <i>Des résultats plus complets seront présentés dans le prochain Rapport sur le rendement de l'agence</i> |
| Stratégie d'action fédérale pour le Grand-Montréal <ul style="list-style-type: none">• Investissements stratégiques totaux de l'ordre de 180 à 270 millions de dollars par année | <i>Objectifs dépassés</i> |
| Travaux d'infrastructures <ul style="list-style-type: none">• 2,2 milliards de dollars investis grâce à l'Entente Canada-Québec sur les infrastructures ayant permis la création de 31 300 emplois | <i>Objectifs dépassés</i> |

PROGRAMME DES INITIATIVES RÉGIONALES STRATÉGIQUES (IRS) - Ce programme permet d'appuyer des initiatives majeures susceptibles d'avoir un effet structurant sur l'économie régionale. Il vise à favoriser l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au renforcement de la compétitivité, au développement et à la croissance économique des régions québécoises dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Les interventions appuyées par le programme misent sur la valeur ajoutée fédérale. Élaborées en concertation avec d'autres ministères et organismes fédéraux, ces initiatives visent la complémentarité des intervenants des secteurs public et privé et des associations du milieu. De plus, les IRS se sont avérées un outil d'intervention novateur en développement économique des régions en permettant des synergies entre les agents économiques du milieu.

Le programme des IRS comporte quatre axes d'intervention : le développement de la capacité technologique des régions, le développement touristique, le soutien à la capacité d'attraction et de rayonnement international ainsi que la capacité d'adaptation. Approuvé en février 1997, ce programme est financé à partir d'une réallocation des crédits autorisés du programme IDÉE-PME. En 1998-1999, quatre stratégies régionales comportant 64 projets ont été approuvées. Une liste de ces stratégies se trouve à l'annexe III.

| Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS) | (en millions de \$) |
|--|----------------------------|
| Dépenses prévues | 61,1 |
| <i>Autorisations totales</i> | <i>21,9</i> |
| Dépenses réelles en 1998-1999 | 21,9 |

Les explications des écarts entre les dépenses prévues et les autorisations totales se trouvent à l'annexe I.

Ce programme n'a pas fait l'objet de mesure en 1998-1999, étant donné sa récente mise en oeuvre. Les exemples suivants illustrent de façon concrète l'apport de ce programme à la mission de l'agence. L'agence devrait être en mesure de rapporter des résultats plus complets dès l'an prochain.

L'axe **DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ TECHNOLOGIQUE DES RÉGIONS** a pour objectif d'accroître la capacité des régions d'utiliser les technologies les plus appropriées et de faciliter leur adaptation par les PME. À titre d'exemple, un tel axe a permis la mise en oeuvre du *Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB)*. Ce centre offre aux chercheurs-entrepreneurs des laboratoires, des bureaux et des aires d'entreposage. Il met également à la disposition des entreprises un important parc d'équipements et d'instruments scientifiques. Enfin, il offre des services d'encadrement d'affaires pour appuyer le développement des entreprises et favoriser le transfert des compétences en gestion.

L'axe **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE** vise la mise en valeur du potentiel touristique international d'une région en favorisant le développement d'activités touristiques, capables d'attirer et de retenir les visiteurs étrangers. Le développement de produits touristiques novateurs permettra à certaines régions de prolonger les saisons touristiques. L'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal s'est ainsi vu offrir une contribution pour lui permettre de travailler à accroître l'achalandage touristique en dehors des saisons de pointe et de diversifier ses marchés internationaux ainsi que ses clientèles.

L'axe soutien à la **CAPACITÉ D'ATTRACTION ET DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DES RÉGIONS DU QUÉBEC** veut susciter l'avènement d'un climat favorable au lancement de projets impliquant des partenaires internationaux. L'agence vise, par cet axe, à augmenter la capacité d'attraction de diverses activités à caractère international et à soutenir la promotion commerciale à l'étranger. L'agence est aussi un partenaire majeur de Montréal International (MI) dont la mission est de consolider et de développer le caractère international de la grande région de Montréal et d'assurer le leadership de la coordination en matière de promotion et de développement de sa vocation internationale. MI est aussi active dans le domaine de la prospection, de la promotion et de l'accueil de sièges sociaux d'organisations internationales dans la métropole.

Enfin, l'axe **SOUTIEN À LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES RÉGIONS** a comme objectif d'appuyer les régions du Québec dans leurs efforts d'adaptation au contexte de la globalisation. Le programme vise l'éclosion de la nouvelle économie en milieu rural, par la mise en valeur des ressources du milieu pour favoriser l'émergence de réseaux qui contribuent au développement d'infrastructures régionales. L'exemple suivant illustre le type d'activité qui s'inscrit dans cet axe :

ENTREPRISES RURALES - Le programme Entreprises rurales, développé au début de 1997 avec la collaboration des SADC du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, mise principalement sur les créneaux suivants : le développement des activités de niche rurale ; le développement et l'intégration en milieu rural d'activités généralement associées au milieu urbain et misant sur de nouvelles technologies.

LA STRATÉGIE D'ACTION FÉDÉRALE POUR LE GRAND MONTRÉAL - Cette intervention a été réalisée par le biais de 19 programmes administrés par 14 ministères et agences du gouvernement du Canada. L'appui fédéral a pris la forme soit d'une aide directe aux entreprises, soit d'une assistance indirecte (par ex. : travaux d'infrastructures physiques ou encore un appui aux organismes intermédiaires) dans le but d'améliorer le climat d'affaires.

Ainsi, les contributions fédérales se sont établies à près de 1,2 milliard de dollars pour une valeur totale des projets soutenus s'élevait à 4,9 milliards de dollars. Enfin, plus de 2 000 projets ont bénéficié de l'aide gouvernementale.

Parmi les principales interventions, mentionnons que 1 500 projets ont été réalisés auprès des PME et que le gouvernement fédéral a joué un rôle déterminant dans plusieurs projets en tourisme et en culture tels le Vieux-Port de Montréal et le Canal Lachine.

PROGRAMME TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CANADA-QUÉBEC - Amorcé en 1994-1995 pour une période initiale de trois ans, le programme Travaux d'infrastructures a été prolongé de deux ans en 1997-1998 et bonifié par la même occasion. L'agence a continué, en 1998-1999, d'administrer l'Entente Canada-Québec pour le compte du gouvernement fédéral, et ce, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales du Québec (MAMQ), le maître d'œuvre de sa gestion.

| Programme Travaux d'infrastructures | (en millions de \$) |
|--|---------------------|
| Dépenses prévues | 70,5 |
| <i>Autorisations totales</i> | 67,8 |
| Dépenses réelles en 1998-1999 | 44,7 |

Les explications des écarts entre les autorisations totales et les dépenses réelles se trouvent à l'annexe I.

Le programme Travaux d'infrastructures **a permis d'entreprendre 199 projets pendant la période de 1998-1999**. De plus, il a contribué à créer et à maintenir quelque 38 000 emplois au cours de ses phases I et II. L'objectif de l'agence a donc été dépassé à ce chapitre, puisqu'on avait prévu la création de 31 300 emplois.

Résultats - suite

3.2.3 Un appui au développement économique des collectivités locales au Québec

L'agence administre le Programme de développement des collectivités (PDC), une mesure nationale ayant pour objectif d'appuyer les collectivités dans leurs efforts pour prendre en main leur propre développement économique. L'agence finance les frais de fonctionnement de 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), lesquelles fournissent des conseils techniques aux entreprises et collaborent à la formulation d'initiatives de développement économique local. L'agence contribue aussi au fonds de capital des SADC grâce auquel elles sont en mesure d'offrir des prêts aux petites entreprises. Le PDC épaulé également 13 Corporations de développement économique et communautaire (CDEC), implantées dans les centres urbains pour favoriser le développement des zones économiquement défavorisées.

| | |
|---|--|
| Engagements en 1998-1999 selon le RPP : <ul style="list-style-type: none">• 54 SADC contribuant au maintien et à la création d'environ 6 500 emplois par année | Atteinte des objectifs : <i>Le cadre de mesure mis en place à la fin de 1998-1999 permettra aux SADC de rapporter des résultats plus complets en 1999-2000</i> |
|---|--|

| Programme de développement des collectivités (PDC) | (en millions de \$) |
|---|---------------------|
| Dépenses prévues | 12,7 |
| <i>Autorisations totales</i> | <i>27,1</i> |
| Dépenses réelles en 1998-1999 | 27,1 |

Les explications des écarts entre les dépenses prévues et les autorisations totales se trouvent à l'annexe I.

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) :

Une collecte de données effectuée en 1998-1999 a permis d'analyser 888 projets traités par 15 SADC. 220 d'entre eux (25 %) réfèrent au *Développement local*, soit à des projets qui contribuent à la croissance économique des collectivités. Ces initiatives abordent une multitude de réalités. Ainsi, 145 projets recensés ont touché le développement économique ; 57 projets étaient liés au domaine de l'éducation et de la santé ; et 18 projets touchaient les domaines de l'économie sociale, de l'environnement et le domaine culturel. Enfin, les 668 projets *Entreprises* (75 %) avaient trait aux interventions réalisées auprès d'entreprises clientes en matière d'aide financière ou technique (*Fonds d'investissement* ou *Aide technique*).

Une enquête menée au cours du mois de juin 1999 a permis de déterminer les résultats suivants.

En ce qui a trait au *développement local*, les projets ont visé surtout les jeunes et les personnes sans emploi. D'autres projets réalisés en *développement local* ont touché les intervenants en développement économique et les animateurs communautaires. Enfin, les clients qui ont été consultés pour les fins de cette enquête se sont dits satisfaits à plus de 90 % des services rendus au chapitre du développement local.

Quant aux 668 dossiers *Entreprises*, ils comprenaient surtout des prêts conventionnels dans 91 % des cas, soit 608 dossiers. Les prêts accordés ont surtout servi au démarrage d'entreprises (167 dossiers), à l'acquisition de matériel (154 dossiers) et au développement de l'entreprise (347 dossiers).

En ce qui concerne les retombées qui ont été mesurées, on note que les projets *Entreprises* ont permis de créer 374 emplois et d'en maintenir 219 autres. De plus, grâce à l'aide reçue, les entreprises ont augmenté leur revenu de 196 000 dollars en moyenne. Enfin, 90 % des entreprises se sont déclarées satisfaites des services reçus.

Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) :

Les CDEC ont répondu, en 1998-1999, à plus de 5 500 demandes d'information. Ces organismes ont également contribué au démarrage de 186 entreprises et ils ont offert quelque 800 services conseils à des entrepreneurs. Ces activités ont engendré la création et le maintien de plus de 400 emplois.

Résultats - suite

3.2.4 Des mesures spéciales pour les économies régionales perturbées au Québec

Au cours des dernières années, l'agence s'est vu confier le mandat d'appuyer les régions du Québec aux prises avec un problème d'adaptation économique temporaire.

| Engagements de 1998-1999 selon le RPP : | Atteintes des objectifs : |
|--|--|
| Fonds spécial Québec Côtier (FSQC) <ul style="list-style-type: none">• Diversification de l'économie côtière : création ou maintien de 200 emplois• Responsabilisation du milieu | <i>Objectifs dépassés</i> <i>Progrès réalisés</i> |
| Programme de reconstruction économique temporaire (PRET) <ul style="list-style-type: none">• Contribution au maintien ou à la création de plus de 1 500 emplois en appuyant la relance des PME | <i>Objectifs dépassés</i> |
| Programme de relance de l'activité économique (PRAE) <ul style="list-style-type: none">• Rétablissement des activités des PME sinistrées | <i>Objectifs atteints</i> |

FONDS SPÉCIAL QUÉBEC CÔTIER (FSQC) - En 1998-1999, l'agence a continué d'administrer le Fonds spécial Québec Côtier afin de venir en aide aux régions touchées par la crise du poisson de fond. Ce Fonds vise deux objectifs principaux : stimuler l'implantation et l'expansion de PME locales et favoriser l'émergence d'un climat propice au développement local. Le FSQC s'adresse aux régions administratives de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'aux collectivités de pêche limitrophes concernées par la restructuration des pêches.

| Fonds spécial Québec Côtier (FSQC) | (en millions de \$) |
|--------------------------------------|---------------------|
| Dépenses prévues | 6,2 |
| <i>Autorisations totales</i> | 6,2 |
| Dépenses réelles en 1998-1999 | 3,5 |

Les explications des écarts entre les autorisations totales et les dépenses réelles se trouvent à l'annexe I.

Au cours de 1998-1999, 38 dossiers d'entreprises et 10 dossiers d'organismes sans but lucratif ont été traités. Les résultats obtenus par cette initiative correspondent aux engagements de l'agence en matière de rendement.

Le FSQC visait la création et le maintien de 200 emplois pendant la durée de ce programme. **Cet objectif a été plus que doublé car, depuis 1996-1997, le FSQC a contribué à la création et au maintien de plus de 500 emplois.**

En matière de prise en charge par le milieu, une évaluation de mi-programme permet de dégager les conclusions suivantes. Le FSQC contribue réellement à accélérer l'adaptation et le développement économique à long terme des communautés de pêche les plus touchées par la crise. On constate que la programmation permet, dans la majorité des cas, le renforcement, la diversification et la stabilisation du tissu économique des communautés.

Cependant, l'évaluation de mi-programme a révélé que le développement des capacités entrepreneuriales au sein des communautés s'avère un objectif plus difficile à atteindre. Ainsi, il appert qu'en dépit des besoins en matière d'activité d'animation et de concertation des milieux, on note une faible participation de la clientèle. Les activités de promotion économique ou de soutien à l'entrepreneuriat n'ont pas encore généré des retombées économiques mesurables.

PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) - Ce programme a été mis en œuvre pour appuyer la relance des PME des régions sinistrées par les pluies diluviennes de juillet 1996, soit le Saguenay — Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, Charlevoix et la Haute-Mauricie.

| Programme de reconstruction économique temporaire (PRET) | (en millions de \$) |
|---|---------------------|
| Dépenses prévues | 10,2 |
| <i>Autorisations totales</i> | <i>10,2</i> |
| Dépenses réelles en 1998-1999 | 4,9 |

Les explications des écarts entre les autorisations totales et les dépenses réelles se trouvent à l'annexe I.

Bilan des résultats :

La contribution fédérale administrée par l'agence a permis la réalisation de **441 projets** au coût de 46 millions de dollars. On évalue le **nombre d'emplois créés ou maintenus à 2 694** depuis le début du programme.

L'agence a donc largement dépassé l'objectif de maintien ou de création de 1 500 emplois qu'elle s'était fixé.

PROGRAMME DE RELANCE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (PRAE) - Ce programme, élaboré à la suite de la tempête de pluie verglaçante qui a frappé le centre du Québec au début de janvier 1998, vise la relance des PME ayant subi des dommages.

| Programme de relance de l'activité économique (PRAE) | (en millions de \$) |
|---|---------------------|
| Dépenses prévues | 63,2 |
| <i>Autorisations totales</i> | <i>62,0</i> |
| Dépenses réelles en 1998-1999 | 6,4 |

Les explications des écarts entre les autorisations totales et les dépenses réelles se trouvent à l'annexe I.

Bilan des résultats :

Le PRAE a servi à payer 50 % des frais fixes de 3 500 entreprises sinistrées qui ont dû cesser leurs activités en raison de la tempête de pluie verglaçante. Il a aussi contribué **au maintien de 50 100 emplois au sein de ces PME**. Il a permis d'instaurer une nouvelle forme de partenariat en gestion de programmes, puisque l'agence s'est associée aux trois ordres d'experts-comptables du Québec, obtenant ainsi la collaboration d'environ 900 de ces professionnels pour l'attestation rapide des réclamations.

D. Résultats du suivi, réalisé en mars 1999, de l'enquête de décembre 1996 auprès des entreprises clientes de l'agence

En décembre 1996, l'agence menait une enquête visant à mesurer **les effets à court terme** des programmes IDÉE-PME et PDME. Quelque 245 entreprises bénéficiaires de ces programmes en 1995-1996 furent alors interviewées. Plus de deux ans plus tard, soit en *mars 1999*, une deuxième enquête était effectuée auprès des mêmes entreprises afin de mesurer **les effets à long terme** de l'aide accordée en 1995-1996.

Une synthèse des principaux résultats tirés de l'enquête de mars 1999 en comparaison avec ceux de décembre 1996 en matière de rendement économique (chiffre d'affaires, maintien et création d'emplois, etc.) est présentée ci-après.

En 1999, 60 % des entreprises se trouvaient dans la même catégorie de revenus qu'en 1996, **alors que 30 % affichaient un chiffre d'affaires supérieur.**

L'enquête de 1999 permet d'affirmer que la très grande majorité des nouveaux emplois rapportés en 1996 existait toujours et qu'une bonne proportion des postes à temps partiel en 1996 étaient devenus des postes à temps plein en 1999.

L'enquête révèle que le nombre moyen d'employés (total ou à temps plein) s'est accru de 8 % entre 1996 et 1999, surtout au sein des plus petites entreprises.

Seulement 9 faillites ont été recensées parmi les 245 entreprises ayant participé à l'étude de 1996, soit un taux inférieur à 4 %.

En conclusion, il s'avère qu'un peu plus de deux ans après l'enquête de 1996, **la très grande majorité des entreprises ayant reçu l'aide de l'agence se porte bien et poursuit son développement.**

E. Leçons apprises des évaluations et des vérifications récentes réalisées par Développement économique Canada

Développement économique Canada a procédé à divers examens de ses interventions au cours de l'exercice 1998-1999. L'analyse de ces résultats a fait ressortir un certain nombre d'observations des plus intéressantes. Ces « leçons apprises » sont regroupées ici sous trois axes.

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES - L'analyse a démontré que l'aide accordée aux PME fut déterminante pour la réalisation de leurs projets. Les chiffres concernant la création ou le maintien d'emplois traduisent d'ailleurs le succès de ces mêmes projets. On note également une nette augmentation du chiffre d'affaires des entreprises ayant bénéficié de l'aide de l'agence.

On devra consentir un effort supplémentaire pour la détermination d'objectifs précis et quantifiables afin de maximiser le rendement des partenariats conclus entre l'agence et les organismes oeuvrant auprès de la PME.

LA PRESTATION DE SERVICES - Les examens effectués en 1998-1999 ainsi que les commentaires de la clientèle de l'agence indiquent un très haut niveau de satisfaction de ses clients à l'égard des services financiers et non financiers. Cependant, l'analyse révèle l'existence d'une faiblesse sur le plan de la qualité et de la pertinence des services offerts par certains de ses partenaires. Il y a donc lieu de modifier l'orientation de certains services pour mieux répondre aux attentes des clientèles visées.

LA GESTION DES PARTENARIATS - L'expérience démontre que la gestion des partenariats constitue un facteur important pour le succès d'un programme. La participation des ressources du milieu à cette gestion apparaît comme un élément clé. D'autre part, tant les délais d'analyse des dossiers que la rigidité des critères des programmes préoccupent la clientèle qui souhaite une plus grande souplesse et un rapprochement de la réalité des entreprises.

CONCLUSION - Cette analyse des examens réalisés en 1998-1999 a permis de dégager des leçons qui permettront d'apporter les améliorations au cadre de gestion de nos activités. Certaines de ces leçons, telles que la précision des objectifs et des résultats attendus, tant dans la prestation de services directs avec notre clientèle que par l'intermédiaire de nos partenaires, ont déjà fait l'objet de mesures correctrices. En effet, l'agence a déjà incité certains de ses partenaires à formuler des objectifs clairs et mesurables. D'autres actions seront entreprises pour assurer l'amélioration continue de nos activités.

Partie IV

Groupement des rapports

A. État de préparation à l'an 2000

Développement économique Canada n'a pas été désigné comme faisant partie du groupe de ministères et d'organismes dont les systèmes informatiques sont essentiels à l'administration fédérale. L'agence a tout de même amorcé dès juin 1998, dans le cadre d'une stratégie globale, diverses actions visant à contrer les conséquences négatives reliées au problème de l'an 2000.

Ainsi, un plan de gestion du risque et un plan de mesures d'urgence ont été préparés et guident les actions entreprises par l'agence. Les fonctions de gestion critiques à la mission de l'agence ont été identifiées, un inventaire exhaustif des actifs nécessaires à leur réalisation a été réalisé et les activités de reprise des opérations ont été élaborées.

L'agence a adopté une démarche structurée visant à assurer la conformité de ses systèmes à l'an 2000 et y a consacré des ressources importantes. Des plans de tests ont été élaborés conformément aux exigences du gouvernement canadien et les essais sur les composantes de l'infrastructure informatique de l'agence (par ex. serveurs, postes de travail, etc.) permettent de conclure que ces éléments sont conformes à 100 %.

Les résultats atteints jusqu'à maintenant dans la mise en oeuvre de ces plans d'essais permettent de croire que l'agence pourra poursuivre ses opérations sans inconvénients majeurs pour sa clientèle. Un examen indépendant de l'état de préparation de l'agence à l'an 2000, réalisé en mai 1999, vient confirmer cette affirmation.

B. Développement durable

La première Stratégie de développement durable (SDD) de l'agence comprend quatre axes d'intervention. Le premier objectif de la stratégie est de sensibiliser les PME québécoises aux contraintes et au potentiel commercial reliés au développement durable. Le deuxième objectif consiste à appuyer les PME québécoises dans leurs efforts pour créer une expertise régionale facilement exportable sur l'industrie environnementale. Finalement, l'agence, voulant prêcher par l'exemple, élaborait deux autres objectifs, soit changer la culture organisationnelle par l'intégration du concept de développement durable et promouvoir l'écologisation de ses bureaux.

Depuis l'élaboration de sa SDD en décembre 1997, l'agence s'est associée à des partenaires du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et du secteur privé pour la réalisation de nombreux projets reliés au développement durable. En 1998-1999, l'agence et ses partenaires ont appuyé une cinquantaine de projets qui ont généré des investissements de l'ordre de 60 millions de dollars. La contribution financière de l'agence pour ces projets s'élève à environ 7 millions.

- L'agence et ses partenaires ont contribué à l'établissement ou à la consolidation d'organismes pour la promotion et l'appui au développement durable tant à Montréal que dans les régions. Il s'agit, par exemple, de la Corporation de soutien aux initiatives de recherche sur le saumon de l'Atlantique, du Conseil Mondial de l'Eau, d'Enviro-Accès, du Réseau Environnement, du Laboratoire de recherche et d'éducation environnementale à Sept-Îles et du Bureau d'assistance en environnement pour l'industrie des arts graphiques et de l'imprimerie.
- L'agence contribue à la réalisation de colloques, de séminaires et d'études touchant le développement durable et l'industrie de l'environnement. Mentionnons, par exemple, **AMERICANA** qui a regroupé, en mars 1999, 373 exposants de l'industrie et 7 508 participants, dont 1 418 délégués inscrits aux 270 conférences.
- L'agence, en partenariat avec Environnement Canada et le CÉGEP de Trois-Rivières, a contribué à la réalisation d'un projet-pilote d'« **Enviroclub** » qui consistait à aider des PME manufacturières à mettre en place des activités rentables de prévention de la pollution et de gestion environnementale. 14 PME ont participé aux ateliers et 9 PME ont entrepris la réalisation de projets techniques en usine, réalisant des économies de plusieurs dizaines de milliers de dollars par année. Les résultats du projet-pilote étant excellents, l'agence et EC souhaitent mettre en place le *Programme Enviroclub* qui permettra la réalisation de 14 Enviroclubs sur trois ans.

- L'agence contribue à la réalisation de deux **plates-formes technologiques** dans le domaine de l'environnement. Il s'agit du *Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation des sites* (CEMRS) et de la *Plate-forme technologique sur les véhicules à énergie alternative*. Trois autres plates-formes sont présentement en développement : Matière résiduelle au site d'enfouissement des déchets de la Ville de Montréal, Décontamination des nappes phréatiques au site d'enfouissement des résidus industriels à Mercier et le Centre de télédétection environnementale.
- L'agence a ratifié une **entente de partenariat avec Environnement Canada** pour une période de trois ans, afin de s'assurer le concours de spécialistes en technologie environnementale et d'accroître la qualité de ses services auprès des PME. Cette entente a favorisé la réalisation de 13 projets novateurs en environnement.
- L'agence poursuit ses efforts d'automatisation de ses processus de diffusion de l'information pour son personnel, par le développement continu de son Intranet, et pour sa clientèle externe, par son bureau virtuel qui procure des informations sur les programmes et services de l'agence et de ses partenaires. Ces efforts se traduiront en une réduction significative de l'utilisation du papier.

Partie V

Rendement financier

Voici la liste des tableaux que Développement économique Canada pour les régions du Québec est tenu de produire en 1998-1999 :

- Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés

- Tableau financier 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

- Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles

- Tableau financier 4

Recettes non disponibles

- Tableau financier 5

Paiements législatifs

- Tableau financier 6

Paiements de transfert

- Tableau financier 7

Passif éventuel

Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés Besoins financiers par autorisation

(en millions de dollars)

| Crédit | 1998-1999 | | | |
|---|--|--------------------------|---------------------|-------|
| | Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | |
| Développement économique Canada pour les régions du Québec | | | | |
| 60 | Dépenses de fonctionnement | 33,2 | 35,4 | 31,6 |
| 65 | Subventions et contributions | 279,5 | 277,4 | 190,4 |
| (L) | Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> | 92,6 | 103,1 | 103,1 |
| (L) | Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés | 3,6 | 3,5 | 3,5 |
| (L) | Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs | -- | 0,04 | 0,04 |
| (L) | Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne | -- | 0,02 | 0,006 |
| <hr/> | | | | |
| Total pour l'agence | | 408,9 | 419,4 | 328,6 |

Tableau financier 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues de l'agence par opposition aux dépenses réelles

(en millions de dollars)

| Promotion du développement économique des régions du Québec | 1998-1999 | | |
|---|------------------|-------------------------|------------------|
| | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| ETP ⁽¹⁾ | 312,0 | 284,0 | 283,0 |
| Fonctionnement ⁽²⁾ | 36,8 | 38,9 | 35,1 |
| Subventions et contributions | 279,5 | 277,4 | 190,4 |
| Total provisoire des dépenses brutes votées | 316,3 | 316,3 | 225,5 |
| Subventions et contributions législatives | 92,6 | 103,1 | 103,1 |
| Total des dépenses brutes | 408,9 | 419,4 | 328,6 |
| Moins : | | | |
| Recettes affectées aux dépenses | -- | -- | -- |
| Total des dépenses nettes | 408,9 | 419,4 | 328,6 |
| Autres recettes et dépenses : | | | |
| Recettes non disponibles | 32,0 | 32,0 | 42,3 |
| Coût des services fournis par d'autres ministères | 3,1 | 3,1 | 3,3 |
| Coût net du programme | 380,0 | 390,5 | 289,6 |

Note : Les chiffres des autorisations totales de 1998-1999 correspondent au « Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses et autres autorisations ». Les chiffres des dépenses réelles correspondent aux dépenses/recettes réelles de 1998-1999.

1. Les nombres « équivalent temps plein » (ETP) sont exprimés en unité.
2. Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités des ministres.

Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles

(en millions de dollars)

| Secteur d'activité | Dépenses réelles 1996-1997 | Dépenses réelles 1997-1998 | 1998-1999 | | |
|---|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| | | | Dépenses prévues ¹ | Total des autorisations ² | Dépenses réelles ³ |
| Promotion du développement économique des régions du Québec | 385,3 | 360,9 | 408,9 | 419,4 | 328,6 |
| Total | 385,3 | 360,9 | 408,9 | 419,4 | 328,6 |

1 Les chiffres de dépenses prévues concordent avec ceux indiqués dans la Partie III du Budget des dépenses de 1998-1999 sous la colonne « Dépenses prévues 1998-1999 ».

2 *Les chiffres des autorisations totales comprennent ceux des budgets des dépenses principales, supplémentaires et autres et correspondent à ceux indiqués dans les comptes publics pour 1998-1999.*

3 **Les chiffres des dépenses réelles concordent avec ceux indiqués dans les comptes publics pour 1998-1999.**

Les principaux écarts se retrouvent dans les programmes spéciaux que l'agence administre, soit les contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada, les contributions au Fonds de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec mis sur pied en réponse à la crise du poisson de fond de l'Atlantique et, enfin, les contributions au PRET et au PRAE créés à la suite des inondations de l'été 1996 et du verglas de janvier 1998. Une partie des sommes non dépensées a été reportée à l'exercice financier 1999-2000 pour ces programmes.

Un montant de 3,8 millions de dollars du budget de fonctionnement n'a pas été dépensé. Cet écart est attribuable en grande partie à un surplus de 2,4 millions de dollars pour le programme PRAE.

Des informations plus détaillées sur les écarts se trouvent à l'annexe I.

Tableau financier 4

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)

| Secteur d'activité | Recettes réelles 1996-1997 | Recettes réelles 1997-1998 | 1998-1999 | | |
|---|-------------------------------|-------------------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| | | | Recettes prévues | Autorisations totales | Recettes réelles |
| Promotion du développement économique des régions du Québec | 38,5 | 37,6 | 32,0 | 32,0 | 42,3 |
| Total des recettes non disponibles | 38,5 | 37,6 | 32,0 | 32,0 | 42,3 |

Tableau financier 5

Paiements législatifs

(en millions de dollars)

| Secteur d'activité | Dépenses réelles 1996-1997 | Dépenses réelles 1997-1998 | 1998-1999 | | |
|---|-------------------------------|-------------------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| | | | Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles |
| Promotion du développement économique des régions du Québec | 96,4 | 122,5 | 96,2 | 106,6 | 106,6 |
| Total des paiements législatifs | 96,4 | 122,5 | 96,2 | 106,6 | 106,6 |

Note : Les autorisations totales sont la somme des montants prévus aux budgets des dépenses principales et supplémentaires et des autres autorisations.

Tableau financier 6

Paielements de transfert

(en millions de dollars)

| <i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i> | Dépenses réelles 1996-1997 | Dépenses réelles 1997-1998 | 1998-1999 | | |
|---|-------------------------------|-------------------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| | | | Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles |
| SUBVENTIONS | | | | | |
| Subventions au Programme Innovation, Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises | 0,2 | 0,9 | 0,4 | 0,4 | 0,2 |
| Subvention au Conseil québécois des entreprises adaptées pour créer un fonds de développement pour aider ses membres à améliorer et maintenir leur productivité afin qu'elles soient concurrentielles | -- | -- | -- | 5,0 | 5,0 |
| Total des subventions | 0,2 | 0,9 | 0,4 | 5,4 | 5,2 |
| CONTRIBUTIONS | | | | | |
| (L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> | 93,8 | 119,7 | 92,6 | 103,1 | 103,1 |
| Contribution au Programme Innovation, Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises | 33,0 | 54,7 | 50,0 | 71,2 | 71,2 |
| Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada | 163,1 | 96,6 | 70,5 | 67,8 | 44,7 |
| Contributions au Programme de développement des collectivités | 12,5 | 21,4 | 12,7 | 27,1 | 27,1 |
| Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques | -- | 9,0 | 61,1 | 21,9 | 21,9 |
| Contributions au Programme de relance de l'activité économique (PRAE) | -- | 0,4 | 63,2 | 62,0 | 6,4 |
| Contributions au Programme de reconstruction économique temporaire (PRET) | -- | 7,2 | 10,2 | 10,2 | 4,9 |
| Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec | 0,9 | 2,9 | 6,2 | 6,2 | 3,5 |
| Contributions au Programme d'aide aux établissements de recherche | 13,0 | 6,9 | -- | 2,3 | 2,3 |

| Promotion du développement économique des régions du Québec | Dépenses réelles 1996-1997 | Dépenses réelles 1997-1998 | 1998-1999 | | |
|--|----------------------------|----------------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| | | | Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles |
| Contributions au Fonds de développement de Montréal | 5,3 | 1,5 | 0,7 | 0,7 | 0,7 |
| Contributions au Programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal | 1,5 | 1,6 | 0,3 | 0,7 | 0,7 |
| Contributions en vertu de l'Entente auxiliaire Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique | 3,1 | 1,3 | 0,8 | 0,5 | 0,5 |
| Contributions au Programme de développement des entreprises | 2,9 | 0,4 | 0,7 | 0,3 | 0,3 |
| Contributions au Programme d'aide à l'innovation | 1,8 | 0,3 | 0,3 | 0,2 | 0,2 |
| Contributions au Programme de relance industrielle pour le Sud-Ouest de Montréal | 1,7 | 0,6 | 0,5 | 0,2 | 0,2 |
| Contributions à l'appui des équipements régionaux majeurs | 1,3 | 0,05 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Contributions au Programme de développement régional pour le Québec | 3,6 | 0,3 | 0,4 | 0,2 | 0,2 |
| Contributions au Programme de renforcement de la productivité manufacturière | 3,8 | 1,3 | 0,6 | 0,1 | 0,1 |
| Contributions au Programme de développement économique du saumon | 2,1 | 0,5 | 0,3 | 0,1 | 0,1 |
| Contributions au Programme d'appui à des activités soutenant le développement régional | 0,3 | 0,1 | 0,06 | 0,05 | 0,05 |
| Contributions au Programme d'aide aux zones défavorisées | 2,7 | 0,2 | 0,3 | 0,008 | 0,008 |
| Total des contributions | 346,4 | 327,1 | 371,7 | 375,1 | 288,3 |
| Postes non requis | | | | | |
| (L) Paiements d'assurance - Programme Entreprises Atlantique | 0,3 | 0,2 | -- | -- | -- |
| Contributions aux Centres d'aide au développement technologique | 0,3 | 0,1 | -- | -- | -- |

| Promotion du développement économique des régions du Québec | Dépenses réelles 1996-1997 | Dépenses réelles 1997-1998 | 1998-1999 | | |
|---|----------------------------|----------------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| | | | Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles |
| Contributions au Centre international des congrès de Montréal | 0,4 | 0,004 | -- | -- | -- |
| Contributions visant à inciter la participation des entreprises québécoises aux marchés publics fédéraux | 0,05 | 0,003 | -- | -- | -- |
| Contributions à l'élaboration de l'infrastructure culturelle | 3,9 | -- | -- | -- | -- |
| Contributions au Programme d'aide aux projets d'infrastructures et d'attractions touristiques | 1,4 | -- | -- | -- | -- |
| Subventions au Fonds de développement régional pour le Québec | 1,2 | -- | -- | -- | -- |
| Entente Canada/Québec portant sur le désenclavement du territoire du Sud-Ouest de Montréal | 0,9 | -- | -- | -- | -- |
| Contributions au Programme Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 0,3 | -- | -- | -- | -- |
| Contributions en vertu du Programme spécial de la région de Laprade | 0,2 | -- | -- | -- | -- |
| Contributions en vertu de la <i>Loi sur le développement industriel et régional</i> et pour les engagements en vigueur en vertu de programmes antérieurs abolis | 0,07 | -- | -- | -- | -- |
| Subventions au Fonds de développement de Montréal | 0,02 | -- | -- | -- | -- |
| Contributions au Programme spécial d'aide aux fins du parc technologique du Québec métropolitain | 0,002 | -- | -- | -- | -- |
| Total des postes non requis | 9,0 | 0,3 | -- | -- | -- |
| Total des subventions, des contributions et des postes non requis | 355,7 | 328,3 | 372,1 | 380,5 | 293,5 |

Tableau financier 7

Passif éventuel

| Passif éventuel | | | |
|--|---|--------------------|----------------------------|
| (en millions de dollars) | | | |
| Liste des éléments du passif éventuel | Montant des éléments de passif éventuel | | |
| | Au 31 mars 1997 | Au 31 mars 1998 | Courant au 31 mars 1999 |
| Prêts | | | |
| <i>Programme Entreprises Atlantique (1)</i> | 2,3 | 1,9 | 1,5 |
| <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises (2)</i> | 476,7 | 423,2 | 388,7 |
| Total | 479,0 | 425,1 | 390,2 |

1 Représentent des garanties de prêts en vertu du *Programme Entreprises Atlantique* ; dans le cadre de ce programme, le gouvernement fédéral a garanti des prêts pour l'établissement, l'expansion ou la modernisation des opérations commerciales d'entreprises de la péninsule gaspésienne, des Îles-de-la-Madeleine et des provinces atlantiques. Conformément au décret ministériel P.C. 1991.1114 du 13 juin 1991, la responsabilité des garanties de prêts de la province de Québec est assumée par Développement économique Canada.

2 Représentent des garanties de prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*. Cette loi, en vigueur depuis janvier 1961, vise à accroître la disponibilité des prêts ayant pour objet l'établissement, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises commerciales. Conformément au décret ministériel P.C. 1991.1114 du 13 juin 1991, la responsabilité des garanties de prêts de la province de Québec est assumée par Développement économique Canada.

Partie VI

Autres renseignements

A. Personne-ressource pour obtenir des renseignements supplémentaires

Monsieur Raymond D' Aoust
Directeur général
Qualité, Évaluation et Gestion de l'information
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, Case postale 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8
Téléphone : (514) 496-2482
Télécopieur : (514) 283-0041
Adresse internet : daousra0@dec-ced.gc.ca

On peut se procurer les rapports d'évaluation de Développement économique Canada sur demande.

B. Lois appliquées

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Aucune

Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le ministère de l'Industrie (L.C., 1995, ch. c. 1)
Loi sur les prêts aux petites entreprises (L.C., 1993, ch. c. 6)

C. Références

□ Liste des bureaux de Développement économique Canada

Montréal (siège social)

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8

(514) 283-6412
Télécopieur : (514) 283-3302

Hull (Liaison)

Place du Portage, phase II
165, rue Hôtel-de-Ville
C.P. 1110, succursale B
Hull (Québec) J8X 3X5

(819) 997-3474
Télécopieur : (819) 997-3340

BUREAUX D’AFFAIRES

Abitibi-Témiscamingue

906, 5^e avenue
Val-d’Or (Québec) J9P 1B9

(819) 825-5260 ● 1-800-567-6451
Télécopieur : (819) 825-3245

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

Édifice Trust général du Canada
2, rue Saint-Germain Est, bureau 310
Rimouski (Québec) G5L 8T7

(418) 722-3282 ● 1-800-463-9073
Télécopieur : (418) 722-3285

Centre-du-Québec

Place du Centre
150, rue Marchand, bureau 502
Drummondville (Québec) J2C 4N1

(819) 478-4664 ● 1-800-567-1418
Télécopieur : (819) 478-4666

Côte-Nord

701, boul. Laure, 2^e étage
Bureau 202B, C.P. 698
Sept-Îles (Québec) G4R 4K9

(418) 968-3426 ● 1-800-463-1707
Télécopieur : (418) 968-0806

Estrie

Place Andrew Paton
65, rue Belvédère Nord
Bureau 240
Sherbrooke (Québec) J1H 4A7

(819) 564-5904 ● 1-800-567-6084
Télécopieur : (819) 564-5912

Île-de-Montréal

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8

(514) 283-2500
Télécopieur : (514) 496-8310

Laval — Laurentides — Lanaudière

Tour Triomphe II
2540, boul. Daniel-Johnson
Bureau 204
Laval (Québec) H7T 2S3

(450) 973-6844 ● 1-800-430-6844
Télécopieur : (450) 973-6851

Mauricie

Immeuble Bourg du Fleuve
25, rue des Forges
Bureau 413
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G4

(819) 371-5182 ● 1-800-567-8637
Télécopieur : (819) 371-5186

Montérégie

Complexe Saint-Charles
Bureau 411
1111, rue Saint-Charles Ouest
Longueuil (Québec) J4K 5G4

(450) 928-4088 ● 1-800-284-0335
Télécopieur : (450) 928-4097

Outaouais

259, boul. Saint-Joseph
Bureau 202
Hull (Québec) J8Y 6T1

(819) 994-7442 ● 1-800-561-4353
Télécopieur : (819) 994-7846

Saguenay — Lac-Saint-Jean

170, rue Saint-Joseph Sud
Bureau 203
Alma (Québec) G8B 3E8

(418) 668-3084 ● 1-800-463-9808
Télécopieur : (418) 668-7584

Nord-du-Québec

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8

(514) 496-7609 ● 1-800-561-0633
Télécopieur : (514) 283-3637

Québec — Chaudière-Appalaches

112, rue Dalhousie
2^e étage
Québec (Québec) G1K 4C1

(418) 648-4826 ● 1-800-463-5204
Télécopieur : (418) 648-7291

Bureau virtuel de Développement économique Canada
www.dec-ced.gc.ca

□ DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

- Adresses des bureaux d'affaires (feuillet) [novembre 1998]
- Budget des dépenses 1999-2000, Rapport sur les plans et les priorités [mai 1999]
- Commerce électronique, un appui au développement des marchés, à l'innovation et à l'entrepreneurship [septembre 1999]
- Fonds d'expérimentation en multimédia [mai 1999]
- IDÉE-PME [janvier 1998]
- IDÉE-PME pour l'industrie de l'environnement [mars 1999]
- Objectif qualité : Viser l'excellence — Certification ISO 9002 dans le contexte du programme IDÉE-PME [juin 1999]
- Partenaire de votre croissance [septembre 1998]
- Priorité 2000 : une entreprise sans bogue ! [juin 1999]
- Politique qualité (feuillet) [juin 1999]

□ DOCUMENTS RÉGIONAUX

- Entreprises rurales
(Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
et de la Côte-Nord) [septembre 1998]
- Fonds Québec Côtier
(Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
et de la Côte-Nord) [mai 1999]

- MRC de l'Amiante. Un partenariat dynamique avec le milieu [juin 1999]
- Technorégion Québec — Chaudière-Appalaches [décembre 1998]

On peut se procurer ces documents en s'adressant à :

Info entrepreneurs
5, Place Ville-Marie
Niveau Plaza, bureau 12500
Montréal (Québec) H3B 4Y2

(514) 496-INFO ● 1-800-322-INFO
Télécopieur : (514) 496-5934

Internet : www.infoentrepreneurs.org

Ressources Entreprises
825, rue Sainte-Thérèse
Québec (Québec)
G1N 1S6

Téléphone : (418) 649-4636
Télécopieur : (418) 682-1144

Partie VII
Annexes

ANNEXE I

Explications des écarts financiers

PROGRAMME IDÉE-PME

Le niveau des dépenses prévues en 1998-1999 pour le programme IDÉE-PME avait été établi à 50 millions de dollars lors de la préparation du Rapport sur les plans et les priorités à l'automne 1997, soit l'équivalent du niveau de dépenses anticipées pour l'année précédente. Les tendances laissaient croire que ce programme avait atteint sa vitesse de croisière et que l'entrée en vigueur du programme IRS pourrait provoquer une baisse du nombre de demandes d'aide. Cependant, nous avons constaté que plusieurs projets d'envergure, qui étaient en gestation depuis un certain temps, se sont concrétisés en 1998-1999 alors que la mise en place de plusieurs stratégies régionales reliées au programme IRS a été reportée à la fin de l'année financière.

Les dépenses réelles se sont donc élevées à 71,2 millions de dollars et l'écart de 21,2 millions de dollars a été compensé par le surplus aux dépenses prévues du programme IRS.

PROGRAMME INITIATIVES RÉGIONALES STRATÉGIQUES (IRS)

Les dépenses prévues de 61,1 millions de dollars en vertu du Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS) tenaient compte de l'entrée en vigueur de l'ensemble des stratégies régionales dès le début de l'année financière 1998-1999. Cependant, l'élaboration de ces stratégies a nécessité la tenue de nombreuses consultations avec d'autres intervenants économiques dans les régions. Ces consultations ont généralement entraîné des modifications ou des ajustements aux stratégies proposées de sorte que leur approbation a été retardée. Ainsi, plusieurs stratégies régionales n'ont été mises en place qu'à la fin de l'année financière 1998-1999.

Cette situation avait d'ailleurs été anticipée et, lors de la mise à jour des niveaux de référence, l'agence a demandé une réduction des dépenses prévues en vertu de ce programme. Les autorisations totales demandées s'élevaient à 21,9 millions de dollars et les dépenses réelles en 1998-1999 ont totalisé ce même montant.

PROGRAMME TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CANADA-QUÉBEC

Les autorisations totales de 67,8 millions de dollars accordées en vertu de l'Entente Canada-Québec sur le Programme Travaux d'infrastructures reposaient sur des prévisions financières fournies par le ministère des Affaires municipales du Québec, le maître d'oeuvre de ce programme. Puisque plusieurs projets d'envergure inscrits à ce programme n'ont pas été réalisés dans les délais prévus, nous n'avons pas été en mesure de déboursier la totalité des montants prévus. Les dépenses réelles en vertu de ce programme ont donc totalisé 44,7 millions de dollars et les montants non déboursés ont été reportés à l'année 1999-2000.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (PDC)

L'écart entre les dépenses réelles de 27,1 millions de dollars et les dépenses prévues de 12,7 millions de dollars s'explique essentiellement par la mise en oeuvre de la Stratégie jeunesse par les SADC qui a nécessité des fonds de 10,4 millions de dollars au cours de cette année ainsi que par la recapitalisation de quelques SADC qui ne possédaient pas les fonds d'investissement pour fonctionner adéquatement ; 2,4 millions de dollars ont donc servi à rehausser ces fonds d'investissement. Le plafond du montant accordé à chaque SADC a également été légèrement haussé au cours de l'année 1998-1999, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de l'ordre de 1,6 million de dollars.

FONDS SPÉCIAL QUÉBEC CÔTIER (FSQC)

Les dépenses de 6,2 millions de dollars prévues au budget du Fonds spécial Québec Côtier (FSQC) tenaient compte de l'expiration en avril 1998 du programme de mesures de soutien des prestataires en vertu de la Stratégie du poisson de fond. Puisque cette mesure a été prolongée d'une année, le nombre de projets soumis en vertu du FSQC a été moins élevé que prévu.

Par ailleurs, les prévisions de dépenses de ce programme tenaient également compte de quelques projets importants qui étaient en gestation dans le secteur de la mariculture. Cependant, avec l'entrée en vigueur de la politique du gouvernement du Québec sur l'industrie maricole, la réalisation de ces projets a été retardée et les dépenses prévues se concrétiseront plutôt en 1999-2000.

PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET)

Le programme PRET s'inscrit dans une entente Canada-Québec à laquelle chacun des deux paliers de gouvernement participait pour un montant de 25 millions de dollars. Ce programme est maintenant terminé et l'enveloppe allouée ne sera pas complètement utilisée particulièrement en raison du volet consacré aux entreprises manufacturières dont les activités ont été moins touchées que prévu par les pluies diluviennes.

Puisque les fonds alloués à ce programme ne pouvaient être affectés à d'autres fins, ils apparaissaient donc au budget de 1997-1998.

PROGRAMME DE RELANCE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (PRAE)

Les autorisations totales de 63,2 millions de dollars du PRAE avaient été fondées sur un sondage réalisé par la Chambre de commerce du Québec qui estimait le nombre d'entreprises en difficulté touchées par le verglas à près de 25 000. Puisque le nombre d'entreprises ayant soumis des demandes en vertu de ce programme ne s'est élevé qu'à 3 500 et que la somme moyenne accordée à chaque demande se situait à environ 1 800 dollars, les dépenses réelles ont donc été limitées à 6,4 millions de dollars permettant ainsi des économies de 55,6 millions de dollars. Un montant de 36 millions de dollars a, par la suite, été transféré à Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

ANNEXE II

Liste des partenaires de l'agence qui ont participé à la mesure continue en 1998-1999

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

- La SADC Amiante
- La SADC Arthabaska-Érable
- La SADC Papineau
- La SADC région de Matane
- La SADC Manicouagan
- La SADC région d'Acton
- La SADC Îles-de-la-Madeleine
- La SADC Achigan-Montcalm
- La Société de développement du Témiscamingue
- La SADC La Baie — Bas-Saguenay

Le Groupement des chefs d'entreprise du Québec

Organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX)

- La Corporation de promotion des exportations Bas Saint-Laurent (CORPEX)
- Le Secrétariat de mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (SMMGIM)
- Service régional de développement des exportations du Saguenay — Lac-Saint-Jean (SERDEX)
- La Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPÉQEM)
- Chaudière-Appalaches Export

Liste de certains autres partenaires de Développement économique Canada dont certains résultats apparaissent dans le présent Rapport

Axe information-conseil :

Chambre de commerce du Québec

Axe innovation :

Corporation de soutien au développement technologique des PME
Centre de haute technologie de Jonquière
Société technologie de l'Abitibi-Témiscamingue
Institut d'ingénierie simultanée (IIS)
Centre d'incubateur La Prairie

Axe exportation :

Bureau d'exportation pour l'industrie forestière
Bureau de promotion des exportations de l'Abitibi-Témiscamingue
Mauricie international corp.
Estrie-International 2007 inc.
Club Export des Cantons de l'Est
Service d'exportation Richelieu Yamaska
SODEC Rive-Sud
Stratégie Contact
Info-Opportunités
Antenne PME

Axe entrepreneurship

Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage UQAC
Centre régional de développement des entreprises du Québec
Action PME Beauce
Centre régional d'entrepreneurship
Centre entrepreneur HEC-POLY-UdeM
Fondation du Maire de Montréal pour la jeunesse
FIDE
Corporation de développement d'affaires Mathieu Da Costa
Fonds de développement Emploi-Montréal

ANNEXE III

Liste des Initiatives régionales stratégiques

Stratégies :

Volets :

Région du Nord-du-Québec

DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ
TECHNOLOGIQUE DE LA RÉGION

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

SOUTIEN À LA CAPACITÉ D'ADAPTATION
DE LA RÉGION

Région du Bas-Saint-Laurent —
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

TECHNOPÔLE MARITIME

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Région de Québec — Chaudières-
Appaches

BÂTIR LA TECHNORÉGION

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

MRC DE L'AMIANTE

Région du Saguenay —
Lac-Saint-Jean

DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ
TECHNOLOGIQUE

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

SOUTIEN À LA CAPACITÉ D'ADAPTATION

ANNEXE IV

La politique qualité de l'agence

Dans le but de satisfaire les besoins et les attentes des clients, Développement économique Canada s'engage à répondre aux besoins particuliers des PME et des organismes à but non lucratif leur venant en appui.

Offrir un service de qualité signifie répondre aux attentes des clients.

-
- Un service adapté**
 - ◆ Taillé sur mesure
 - ◆ Écoute attentive des besoins des clients
 - ◆ Compréhension de leur réalité régionale
 - ◆ Souplesse dans les services

 - Un service professionnel et courtois**
 - ◆ Conseillers et personnel hautement qualifiés
 - ◆ Processus d'embauche compétitif fondé sur les compétences
 - ◆ Plan de formation et de perfectionnement
 - ◆ Évaluation continue

 - Un service accessible**
 - ◆ Treize bureaux d'affaires
 - ◆ Services offerts dans les deux langues officielles
 - ◆ Délai de réponse évalué sur une base continue

 - Un service confidentiel**
 - ◆ Engagement au secret professionnel et serment d'allégeance
 - ◆ Documents protégés sous réserve de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*
 - ◆ Sécurité des locaux
-

ANNEXE V

Tableau de concordance entre le tableau B-1 des principaux engagements du Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 et le tableau des principaux engagements du Rapport sur les plans et priorités de l'année 1998-1999

| Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 | Rapport sur les plans et priorités de l'année 1998-1999 | Réalizations pour 1998-1999 signalées dans : |
|--|---|---|
| <p>1. Un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) de toutes les régions du Québec</p> | <p>1. Un appui à l'essor des PME du Québec</p> <p>Par le développement technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Commercialisation de l'innovation : environ 250 dossiers en l'an 2000-2001 ▶ Partenariat avec 5 institutions financières : appui à plus de 100 entreprises de la nouvelle économie ▶ Services d'ingénieurs qualifiés rendus accessibles à une centaine d'entreprises manufacturières chaque année ▶ Incubateurs technologiques : démarrage de 30 à 50 entreprises sur trois ans ▶ Gatiq Technorégion Québec — Chaudière-Appalaches : démarrage, d'ici l'an 2000, d'une trentaine d'entreprises à caractère technologique | <p>Partie III, section C, 3.2.1, ii. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, ii. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, ii. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, iv. du RMR</p> <p>Partie III, section C, 3.2.1, iv. du RMR</p> |

suite ...

(suite)

Tableau de concordance entre le tableau B-1 des principaux engagements du Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 et le tableau des principaux engagements du Rapport sur les plans et priorités de l'année 1998-1999

| Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 | Rapport sur les plans et priorités pour l'année 1998-1999 | Réalizations pour 1998-1999 signalées dans : |
|---|---|--|
| 1. Un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) de toutes les régions du Québec | 1. Un appui à l'essor des PME du Québec Par le développement des marchés : ▶ 560 projets de développement des marchés par année ▶ 200 entreprises sensibilisées à l'exportation par année Par le développement de l'entrepreneurship : ▶ 5 Conférences/Foires-info ▶ Mise sur pied d'une soixantaine de points de service des CSEC ▶ Fonds d'investissement pour les jeunes entrepreneurs : création d'environ 1 450 emplois en deux ans | Partie III, section C, 3.2.1, iii. du RMR Partie III, section C, 3.2.1, iii. du RMR Partie III, section C, 3.2.1, i. du RMR Partie III, section C, 3.2.1, i. du RMR Partie III, section C, 3.2.1, iv, du RMR |

suite ...

(suite)

Tableau de concordance entre le tableau B-1 des principaux engagements du Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 et le tableau des principaux engagements du Rapport sur les plans et priorités de l'année 1998-1999

| Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 | Rapport sur les plans et priorités pour l'année 1998-1999 | Réalisations pour 1998-1999 signalées dans : |
|--|---|---|
| 1. Un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) de toutes les régions du Québec | 1. Un appui à l'essor des PME du Québec Par le développement de l'entrepreneurship : ▶ 2 nouveaux centres d'entrepreneurship universitaires et collégiaux ▶ 10 nouveaux clubs d'entrepreneurs étudiants ▶ Partenariat avec une institution financière pour faciliter l'accès à du financement pour les jeunes entrepreneurs | <i>Des résultats plus complets seront mesurés au cours de 1999-2000 et apparaîtront dans le prochain Rapport sur le rendement</i> <i>Objectif sera réalisé au cours de 1999-2000 et apparaîtra dans le prochain Rapport sur le rendement</i> |
| 2. Un appui à l'accroissement du potentiel économique des régions du Québec par la réalisation d'initiatives régionales stratégiques | 2. La réalisation d'initiatives régionales stratégiques au Québec Autres régions du Québec Entreprises rurales | <i>Des résultats plus complets seront présentés dans le prochain Rapport sur le rendement de l'agence</i> |

suite ...

(suite)

Tableau de concordance entre le tableau B-1 des principaux engagements du Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 et le tableau des principaux engagements du Rapport sur les plans et priorités de l'année 1998-1999

| Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999 | Rapport sur les plans et priorités pour l'année 1998-1999 | Réalisations pour 1998-1999 signalées dans : |
|--|--|--|
| 2. Un appui à l'accroissement du potentiel économique des régions du Québec par la réalisation d'initiatives régionales stratégiques | 2. La réalisation d'initiatives régionales stratégiques au Québec Stratégie d'action fédérale pour le Grand Montréal ▶ Investissements totaux de l'ordre de 180 à 270 millions de dollars | Partie III, section C, 3.2.2 du RMR |
| 3. Un appui au développement économique des collectivités locales au Québec | (Inclus au point 1 dans le Rapport sur les plans et priorités) Par le développement économique local : ▶ 54 SADC contribuant au maintien et à la création d'environ 6 500 emplois par année | Partie III, section C, 3.2.3 du RMR |
| 4. Des mesures spéciales pour les économies régionales perturbées au Québec | 3. Mesures spéciales d'ajustement au Québec Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec ▶ Diversification de l'économie côtière : création ou maintien de 200 emplois ▶ Responsabilisation du milieu | Partie III, section C, 3.2.4 du RMR Partie III, section C, 3.2.4 du RMR |

suite ...

